

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

REVUE AGRICOLE

(MANUFACTURIERE, COMMERCIALE ET DE COLONISATION)

ORGANE OFFICIEL DE LA CHAMBRE ET DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE

J. PERRAULT,

*Ancien Député de l'Assemblée Législative,
Président de l'Institut des Artisans Canadiens de Montréal,
Membre de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Arts et Manufactures du Bas-Canada,
Élève diplômé de l'École Impériale d'Agriculture de Grignon et du Collège Royal Agricole de Cirencester,
Membre de la Société Impériale Zoologique d'acclimatation de Paris, &c., &c.*

NOVEMBRE, 1867.

SOMMAIRE:—Partie Non-Officielle.—Primes offertes aux abonnés de la Revue Agricole—Rapports des Sociétés d'Agriculture—Travaux de la Société d'Agriculture de St. Jean—Rapport du Président de la Société—Constructions permanentes—L'Exposition Annuelle—Travaux de la Société de St. Maurice—Travaux de la Société de Laprairie—Travaux de la Société de Nicolet No. 1—Travaux de la Société de Nicolet—Travaux de la Société de Verchères—Travaux de la Société de Verchères No. 2—Travaux de la Société de Chateauguay—Travaux de la Société du Comté de Québec—Travaux de la Société d'Agriculture des Deux Montagnes—Travaux de la Société d'Agriculture de Charlevoix No. 1—Travaux de la Société d'Agriculture de Portneuf—Travaux de la Société de Joliette—Travaux de la Société d'Agriculture de Laval—Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil No. 1—Travaux de la Société d'Agriculture de Vaudreuil No. 2—Travaux de la Société d'Agriculture de Richelieu—Travaux de la Société d'Agriculture de Dorchester—Travaux de la Société d'Agriculture de Soulanges—Travaux de la Société d'Agriculture de Gaspé No. 3—Travaux de la Société d'Agriculture de Témiscouata—Travaux de la Société d'Agriculture de Maskinongé—Exposition Agricole du Comté d'Hochelega—Exposition du Comté de St. Jean—Décision importante sur la question des dîmes, Cour de Circuit, Arthabaska—Parti de labour du Comté de Chambly—École d'Agriculture de Ste. Anne—Les planches rurales de l'Histoire Naturelle—Zoologie—Botanique—Géologie—Seconde collection—Grain de blé, 30 fois le diamètre.—**Matériel et Constructions.**—Les machines à fancher et à moissonner à l'Exposition Provinciale de Kingston—Avantages de la moissonneuse Wood avec rateau automate.—**Travaux de la Ferme.**—Direction de l'exploitation—Conduite des fumiers dans les prés et sur les tréfiles—Travaux du Verger—Travaux du Potager—Culture du raisin en Canada.—**Animaux de la Ferme.**—Nourriture et soins donnés au bétail—Attelages—Espèce chevaline—Espèce bovine—Espèce ovine—Espèce porcine—Basse-cour—Abelles—Vente du bétail amélioré—Le Cousin Elastique breveté—Engraissement des volailles—Aptitude des volailles à l'engraissement—Engraissement des jeunes poulets—Engraissement des poulets adultes—Parc à engraissement—Construction et disposition d'une épinette—Mise des volailles dans l'épinette—Manière d'engraisser les volailles dans l'épinette—Inconvénients de donner de la pâte en excès—Moyens de stimuler l'appétit—Boissons—Nécessité de la régularité des repas—Soins à donner pendant l'engraissement—Temps nécessaire pour un engraissement complet—Durée de l'engraissement—Moyen de reconnaître qu'un engraissement est complet.—**Economie Domestique.**—Chair des volailles—Plumes—Conservation des œufs—Chair—Plumes—Conservation des œufs—Conservation des œufs dans du son—Conservation par coagulation—Conservation dans de l'eau de chaux—Nécessité de mettre les œufs à l'abri de la gelée—Usages des œufs.—**Revue de la Colonisation.**—La Colonisation de nos terres incultes—La Colonisation d'après le Courrier de St. Hyacinthe—La Colonisation d'après le Pionnier de Sherbrooke.—**Revue Commerciale.**—Marché des bois de corde—Marché des œufs—Prix du Marché de détail de Montréal—Marché aux bestiaux—Marché des produits de Montréal—Annonces.

GRAVURES.

Gravure No. 6.—Machine à coudre offerte en prix	85	Gravure No. 9.—Elastique breveté de Hall et Morse	
Gravure No. 7.—Moissonneuse de Wood avec rateau Automate. Fabriquée par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.	48	pour la protection du pied du cheval.	55
Gravure No. 8.—Faucheuse de Wood. Fabriquée par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.	49	Gravure No. 10.—Avant et arrière pieds ferrés avec le Cousin Elastique breveté de Hall et Morse.	56

BUREAUX A L'IMPRIMERIE DE JOHN LOVELL, RUE ST NICHOLAS, MONTREAL.

REVUE AGRICOLE

PARTIE NON-OFFICIELLE.

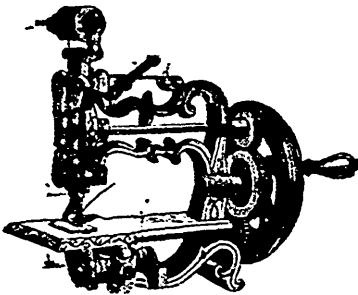
PRIMES MAGNIFIQUES.

Nous invitons tous nos amis à gagner les Primes magnifiques que nous leur offrons. Pendant le long repos de l'hiver une excursion ou deux chez les voisins suffiront pour nous envoyer le petit nombre d'abonnés que nous exigeons pour chaque Prime.—Voyez le tableau.

Une superbe machine à coudre dont nous garantissons le travail, après deux années d'expérience dans la famille, n'exige que 26 abonnés. Quinze abonnés donnent une montre d'argent, et quarante abonnés une montre d'or. Il n'y a pas un journal qui offre d'aussi grands avantages. Il nous faut cette année

10.000 ABONNES,

Et nous ne serons satisfait que lorsque tous les cultivateurs du pays recevront le journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture. Déjà plusieurs sociétés ont accepté nos propositions exceptionnellement avantageuses en leur faveur, et nous ont envoyé des centaines de souscripteurs, mais nous voulons que tous les cultivateurs intelligents fassent leur part de travail, et en conséquence nous leur offrons les Primes qui suivent :



Grav. No 6—Machine à coudre offerte en prix.

TOUS LES ARTICLES OFFERTS sont de la meilleure qualité, et obtenus des meilleures maisons de commerce. Il n'y a pas un jeune homme qui dans une journée, ne puisse gagner une montre d'argent, en obtenant 15 souscripteurs parmi ses parents et ses amis. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que les abonnements sont tous

PAYABLES D'AVANCE.

et que les journaux seront mis à l'adresse de la personne qui aura gagné la Prime.

Les envois d'argent peuvent être faits par lettre enregistrée, ou même encore par une traite sur le Bureau de Poste à Montréal, en faveur de

J. PERRAULT,
Rédacteur de la Revue Agricole.

TABEAU DES PRIMES OFFERTES.

	Nombre d'abonnés nécessaire à \$1.
Service en argent plaqué comprenant une Théière, une Cafetière, Sucrier et Pot au Lait.....	30
Huiliier en argent, plaqué.....	12
Corbeille à Gateaux en argent, plaquée..	12
Pot à l'eau en argent, plaqué.....	20
1 Douzaine Cueillers à Thé en argent, plaqués, Queen's Pattern.....	10
1 Douzaine Cueillers à Thé en argent, plaqués, Fiddle Pattern.....	8
1 Douzaine Cueillers à Soupe en argent, plaqués, Queen's Pattern.....	20
1 Douzaine Cueillers à Soupe en argent, plaqués, Fiddle Pattern.....	16
1 Douzaine Fourchettes à Dessert en argent, plaqués, Queen's Pattern.....	14
1 Douzaine Fourchettes à dessert en argent, plaqués, Fiddle Pattern.....	10
1 Douzaine Couteaux à dessert en Ivoire, de Rodgers et Fils.....	10
1 Douzaine Couteaux à manche d'Ivoire, de Rogers et Fils.....	14
Magnifique Pendule Dorée Française, sous verre.....	30
Montre d'Or.....	40
Chaîne d'Or pour Monsieur.....	12
Chaîne pour Dame.....	10
Boîte d'instruments de Dessin.....	10
Plume d'Or avec manche en Email.....	5
Baromètre et Thermomètre breveté de l'Amiral Fitzroy.....	20
Paire de Chandeliers en argent, plaqués..	12
Secrétaire en Acajou, ou Noyer Noir.....	12
Pendule en Albatre, se montant tous les 8 jours.....	20
Chaîne élégante en jai.....	10
Bague en Or pour Dame.....	10
Montre d'Argent.....	15
Machine à Coudre excellente.....	26
La Collection de la "Revue Agricole" en 7 Volumes, reliés.....	15
La Collection du Lower Canada Agriculturist, en 7 Volumes, reliés.....	15
Pour chaque Volume séparément.....	3
Le Traité d'Agriculture pratique.....	2
Exploration de Québec au Lac St. Jean...	2

RAPPORTS DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.



OUS continuons l'étude des travaux des sociétés d'agriculture en distribuant les éloges ou le blâme lorsque l'occasion s'en présente. Il est certain que tous les comités feraient des progrès également marquants si les mêmes moyens étaient employés par les bureaux de direction. La population est la même dans toutes les parties de la province, et à moins que nos compatriotes ne soient prêts à plaider leur infériorité, ils doivent se croire les égaux des agriculteurs étrangers les plus intelligents. N'avons-nous pas vu dernièrement encore les canadiens-français gagner les premiers prix dans les concours et les partis de labour, où les écossais et les anglais étaient en majorité? Ce qui nous manque, c'est le désir de bien faire, non l'aptitude. Habitué à exécuter les travaux de la ferme sans but arrêté, sans système, nos cultivateurs négligent trop souvent des détails essentiels à une culture lucrative. Pour n'en donner qu'un exemple : combien trouvons-nous de raies parfaitement droites dans les champs labourés? Et cependant un labour croche ne saurait être bon. Pour que la bande de terre renversée, 1o. soit partout égale dans sa largeur et son épaisseur, 2o. offre la plus grande surface à l'action des agents atmosphériques, 3o. présente un angle aigu aux dents de la herse recouvrant les semences, 4o. facilite l'écoulement des eaux, il faut que le labour soit droit. C'est un détail, nous dira-t-on,—oui, et ce sont ces détails bien exécutés qui distinguent la bonne de la mauvaise culture. Les partis de labour, en excitant l'émulation, donnent le goût des meilleures façons données au sol, de même que les expositions développent le goût des reproducteurs de choix.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE ST. JEAN.

Cette société, placée dans un centre progressif, comprenant le chef-lieu du district judiciaire et une de nos villes les plus florissantes, doit nécessairement se placer à la tête du mouvement agricole de sa région. Sous la direction de son énergique président, le représentant du comté et le rédacteur propriétaire du "Franco-Canadien," nous comptons sur de grands succès immédiats. Déjà la société de St. Jean a adopté les concours des récoltes sur pied, c'est le premier pas dans la bonne voie, mais il lui reste beaucoup à faire pour rivaliser de progrès avec nos sociétés plus avancées.

Voici au reste le rapport de son président pour l'année écoulée :

Rapport du Président de la Société.

Je suis heureux de constater, à la fin de cette année, que toutes les causes de dissension qui ont pendant un certain temps ralenti la marche de la société paraissent avoir complètement disparu, et que la plus parfaite entente règne maintenant parmi les membres. Les divisions locales sont mortes avec leurs causes, et les cultivateurs des différentes paroisses du comté ne connaissent plus, entre eux, qu'une honorable rivalité qui les fait désirer de se surpasser les uns les autres, tout en profitant mutuellement de leur expérience commune.

Ce beau résultat, que pour ma part j'ai longtemps appelé de tous mes vœux, n'est pas autant dû au mérite personnel de ceux que vous avez chargés de la direction des affaires de la société, qu'à la bonne volonté et à l'unanimité avec lesquelles ses membres ont accepté les mesures de conciliation que des circonstances toutes favorables nous ont permis de leur offrir.

Constructions Permanentes.

Grâce à cette bonne volonté, la société, sans avoir imposé le moindre sacrifice à ses membres, possède un terrain spacieux et parfaitement convenable, où tous les agriculteurs du comté seront heureux de se réunir une fois l'an pour y exposer le fruit de leurs labeurs et se communiquer mutuellement le résultat de leurs observations. Dans peu d'années et après quelques travaux conduits avec économie et bon goût, ce local pourra devenir un des sites les plus agréables et les plus pittoresques de la ville. En attendant il offre tous les avantages strictement requis pour l'usage auquel il est destiné.

Dans le but d'aplanir le sol, les directeurs ont cru devoir faire labourer cet emplacement et le faire ensemençer le printemps dernier d'orge et de graines de mil.

Par suite de cette mesure indispensable, et grâce aux pluies torrentielles qui sont tombées pendant tout le mois de septembre, il a été impossible de tenir l'exposition en dedans de l'enceinte; mais cet inconvénient ne se renouvellera plus, et le terrain, désormais nivelé et affermi par une abondante croissance de verdure, offrira tous les avantages désirables.

Quoique les opérations de la société aient été cette année consommées d'un entier succès, je crois qu'il est de mon devoir de constater que les résultats satisfaisants que nous avons jusqu'à présent obtenus sont dus au

zèle d'un nombre encore trop restreint des agriculteurs du comté. Les associations agricoles sont les seules institutions publiques qui soient destinées dans notre pays à donner de l'importance et de l'encouragement à l'industrie rurale.

Leur utilité est tellement incontestable que tous les cultivateurs intelligents devraient se faire un devoir de leur prêter leur concours. Cependant j'ai le regret de dire qu'une proportion considérable des propriétaires de biens ruraux ne paraît porter aucun intérêt à ces associations et semble pour ainsi dire en ignorer l'existence. Il est pourtant établi que de nos jours, l'association est devenue la condition indispensable du succès. On ne peut calculer les avantages immenses que les habitants de nos campagnes retireraient d'une organisation comme celle de nos agriculteurs, s'ils voulaient en profiter pour faire prévaloir leurs devoirs et leurs besoins comme cultivateurs, si souvent négligés. Espérons que les succès déjà obtenus, chez nous, et ceux que nous avons droit d'attendre de nos travaux futurs réussiront avant longtemps à vaincre l'indifférence de ceux qui jusqu'à présent se sont tenus à l'écart.

L'Exposition Annuelle.

Malgré la saison défavorable et les chemins presque impassables, les membres de l'association ont dignement répondu à son appel, et l'exposition tenue en septembre dernier a été, au dire de tous, un succès complet. Comme toujours les classes bovine, ovine et porcine, offraient une grande variété d'animaux de premier choix, appartenant aux différentes races indigènes et importées. Les chevaux s'y trouvaient aussi très avantageusement représentés, et j'ai été heureux de remarquer dans cette classe un progrès assez sensible sur les expositions des années précédentes. C'est là un fait très-important que j'aime à consigner ici. On ne peut trop s'appliquer à l'amélioration de la race des chevaux canadiens. Ils sont sous tous les rapports les mieux conditionnés pour nos travaux agricoles; vigoureux et légers tout à la fois, ils offrent pour l'exploitation des fermes des avantages qui se rencontrent rarement dans les chevaux étrangers à notre climat.

Par suite de la nécessité où s'est trouvé la société de tenir son exposition en dehors de l'enceinte de son terrain, elle n'a pu cette fois imposer aux visiteurs étrangers à son organisation, un prix d'entrée qui eût considérablement augmenté ses recettes; d'un autre côté la chambre d'agriculture du

Bas-Canada a retenu cette année sur l'octroi du gouvernement un montant inusité pour l'enseignement agricole. Ces 2 ax circonstances et la nécessité de combler le léger déficit de l'an dernier, ont occasionné dans les comptes de la société pour l'année courante un nouveau déficit de soixante-et-dix-neuf piastres.

Cette somme n'est pas très élevée, mais il faudra de toute nécessité que les directeurs qui seront élus pour l'an prochain et qui n'auront pas à rencontrer les mêmes obstacles, travaillent à l'étendre et à rétablir l'équilibre dans les finances de la société.

Pour arriver à ce résultat, et pour compléter les travaux d'amélioration qui restent encore à faire sur le terrain de l'exposition, il suffira d'un peu d'économie chez les directeurs et d'un peu de bonne volonté chez les membres de l'association. Ces deux conditions, je l'espère bien, ne nous feront pas défaut.

F. S. MARCHAND, Prés.

Les opérations de la société sont bien cossueillées, mais elles n'embrassent pas un champ assez vaste. Nous la félicitons de son concours des récoltes sur pied comprenant les prairies, les récoltes sarclées, mais nous aimerions y voir ajouter les paturages. Nous approuvons également l'achat d'un terrain pour y tenir l'exposition annuelle. Tous les comtés ayant un chef-lieu important situé à peu près au centre de leur limite devraient suivre l'exemple de St. Jean. C'est le seul moyen de construire les abris nécessaires et d'assurer le succès de l'exposition annuelle en y attirant une foule considérable et en faisant une recette assez élevée par les prix des entrées. Trop souvent les expositions se font dans de petits villages, où il est impossible de trouver le confort nécessaire et plus difficile encore de trouver un appartement assez vaste pour recevoir convenablement tous les convives du banquet annuel. Cependant le banquet est, croyons-nous, indispensable aux succès d'une exposition. Nous voudrions que sur tout exposant, recevant un premier prix, il soit fait une retenue de cinquante cents, prix de son billet au banquet annuel. Ce serait le moyen d'assurer cent couverts et de donner au dîner une importance qu'il ne saurait avoir avec quelques convives. Les discours faits à cette occasion sont d'excellentes leçons données aux agriculteurs présents, en même temps qu'ils éveillent cet esprit de corps dont nous avons un si grand besoin.

Un parti de labour est essentiel à la société de St. Jean aussi bien que l'achat de quelques reproducteurs de choix. L'amélioration du bétail doit marcher de pair avec l'amélioration du sol. Avec 150 sociétaires ayant souscrit \$270, la recette s'est élevée à \$972. Les deux principales dépenses ont été \$250 pour les concours des récoltes sur pied, et \$650 pour l'exposition du bétail, des produits de la laiterie et des manufactures domestiques.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE ST. MAURICE.

Encore un exemple d'inertie dans un des plus beaux comtés de la Province, au point de vue de l'intelligence, de la richesse et de l'éducation. Est-ce donc parce que l'élément français est ici sans mélange, que les progrès sont nuls? Faut-il l'élément étranger pour que les sociétés prennent l'initiative du mouvement agricole. Nous nous refusons à le croire et cependant nous ne pouvons nous expliquer autrement l'assoupissement du comté de St. Maurice. La société compte 190 membres souscrivant \$269. La recette s'est élevée à \$933, entièrement absorbées par l'exposition annuelle \$600; les graines fourragères \$278 et les dépenses générales. Voilà une société qui, à ce train, mettra du temps à égaler Beauharnois. Quand on réfléchit que des prix sont encore accordés pour les grains en poches, on a peine à croire qu'il s'agit de St. Maurice. Mais réveillez-vous donc! vous êtes dix ans en arrière des sociétés les plus avancées. Ce sont les récoltes sur pied qui sont récompensées aujourd'hui aussi bien que les domaines les mieux cultivés. Les partis de labour sont également organisés partout où l'on a compris l'importance des meilleurs façons données au sol. Nous ne vous parlerons pas encore d'importation de sang améliorateur et pourtant il n'y a pas un comté qui en a un besoin plus grand que le comté de St. Maurice. Allons! emboitez hardiment le pas et suivez les pionniers du progrès, la queue des trainards sera toujours assez longue sans que le comté de St. Maurice contribue plus longtemps à ses regrettables dimensions.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE LAPRAIRIE.

Le nom de M. Adolphe St. Marie, l'éleveur bien connu de Laprairie, est aujourd'hui familier aux agriculteurs de toute la province. Ses succès dans les importations provinciales des deux Canadas lui ont justement fait une réputation méritée; mais son initiative est d'autant plus louable qu'il n'a pas été secondé par la société d'agriculture du comté. Le croira-t-on? Laprairie en

est encore à récompenser les carottes et les grains en poche, c'est assez dire que le progrès n'est pas encore entré dans la direction de la société. Malgré les conseils intelligents de M. St. Marie, l'importation d'animaux de choix par la société, les partis de labour annuels, les concours des récoltes sur pied, et des domaines les mieux cultivés, sont encore à l'état de projet. Tant pis! car la société a d'autant moins d'excuse de rester en arrière qu'au nombre de ses membres se trouvent des éleveurs à la tête du mouvement agricole. Les 160 souscripteurs ont contribué \$412 et la recette s'est élevée à \$968 absorbées principalement par l'exposition annuelle \$600; il restait une balance de \$256.

Evidemment cette direction n'est pas ce qu'elle devait être. En admettant que le comté possède des reproducteurs améliorés des espèces ovine, porcine et bovine en nombre suffisant pour que tous les membres puissent en profiter, ce que nous contestons, il n'en resterait pas moins l'espèce chevaline, la plus importante, pour laquelle un étalon de choix est en grande demande, cependant au lieu de diriger ses efforts de ce côté, le bureau de direction laisse dormir en caisse \$250; c'est incroyable, mais acceptez donc de suite les concours des récoltes sur pied et les partis de labour!

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE NICOLET No. 1.

Cette société comprend dans ses limites plusieurs magnifiques paroisses et surtout dans son bureau de direction des hommes marquants parfaitement au fait des améliorations les plus urgentes de leur localité. Aussi voyons-nous les concours des récoltes sur pied améliorantes adoptés par chaque paroisse. Peut-être est-ce trop multiplier les récompenses et ne pas assez étendre le champ du concours. Nous préfererions voir tous les sociétaires rivaliser entre eux, nous voudrions aussi voir les étendues exigées s'agrandir encore, surtout admettre les prairies, si essentielles à toute culture améliorante. La société a distribué \$170 en prix pour les récoltes sur pieds et les domaines les mieux cultivés.

À l'exposition du bétail, des produits de la laiterie et des manufactures domestiques, il a été accordé \$165 en prix. En ajoutant \$747 pour graines fourragères et instruments améliorés aux dépenses générales, nous arriverions à une dépense totale de \$1255, en face d'une recette de \$1298 composés principalement d'une souscription de \$724 et de l'octroi du gouvernement \$515.

Avec des ressources aussi considérables,

nous avons droit d'attendre plus de la société de Nicolet No 1. Il faut organiser les partis de labour, si nécessaires à la perfection des façons données au sol, et l'importation de reproducteurs de choix, sans lesquels l'amélioration du bétail devient pratiquement impossible. Le prochain rapport de la société contiendra, nous en sommes sûr, ces améliorations urgentes.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE NICOLET.

Cette société est encore dans l'enfance de sa création et des moyens employés à promouvoir les intérêts agricoles de sa localité. La souscription des membres est remboursée en graines fourragères et autres. Une exposition d'animaux et de produits en poches est le résultat suprême des efforts de la société, aussi sa prospérité n'approche-t-elle pas de sa rivale. Les 75 sociétaires ont souscrit \$125 en y ajoutant l'octroi du gouvernement \$128. La société se trouve en face de la somme ridicule de \$257 dont elle retranche de suite le montant souscrit qui est distribué en graines fourragères laissant seulement \$116 pour les prix accordés à l'exposition annuelle. Pour réussir il faut que le bureau de direction en prenne les moyens, et pour cela profiter de l'expérience des sociétés prospères. Concours des récoltes sur pied, parti de labour, exposition de reproducteurs seuls, importation d'animaux de choix, tel est le programme de toute société intelligente comprenant la responsabilité de sa mission de progrès. Hors de là pas de succès possible.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE VERCHÈRES.

La société d'Agriculture de Verchères No. 1 a toujours manifesté un vif désir de marcher à la tête du progrès agricole, et si elle n'a pas devancé plus souvent les sociétés rivales, cela est dû bien plutôt à des défaillances incompréhensibles qu'à l'absence de l'énergie et des connaissances essentielles aux grandes initiatives. Aussi en 1859 la société faisait l'acquisition de quatre taureaux Ayrshire importés dont l'influence améliorante est aujourd'hui parfaitement visible dans toute l'étendue du comté. Cependant ces reproducteurs, n'ayant pas reçu de leurs gardiens tous les soins exigés par des races améliorées, perdirent bientôt de leur apparence et le bureau de direction se laissant aller au découragement, vendit à perte ces reproducteurs de choix. A peu près à cette époque la société a adopté les concours des récoltes sur pied ainsi que des domaines les mieux cultivés. Enfin cette année, Verchères a fait l'importation d'un Etalon Percheron. Voilà donc une société

qui ne manque pas d'initiative. Tous le programme des sociétés les plus progressives est rempli par Verchères. Ce qui lui manque c'est la continuité dans ses efforts d'amélioration. Espérons que la société attendra cette fois les résultats de la dernière importation avant de se désespérer. Les plus beaux succès l'attendent en donnant au temps le soin de lui donner raison. Nous trouvons dans le rapport de la société les résolutions qui suivent au sujet de l'importation du lin et du blé de la Mer Noire par le gouvernement.

A une assemblée des directeurs de la société d'Agriculture No. 1, du comté de Verchères, tenue à Verchères le 19 Mai courant, et à laquelle étaient présents : L. H. Massue, écuier, prés ; Félix Volligny, écuier vice-prés ; A. C. Larose, sect.-trés. ; et MM. M. A. Girard, A. Brodeur, J. Lamoureux, L. Fiset, J. Bte. Larose, D. Girard, et P. Amiot, directeurs ; il fut résolu sur motion de M. A. Girard, écr., secondé par A. Volligny, écrs. :

1°. Que le gouvernement a droit à la reconnaissance de la population agricole de ce pays, pour l'initiative qu'il a prise, en faisant importer et mettant à la disposition des sociétés d'agriculture une certaine quantité de lin étranger ; mais que les directeurs de cette société, maintenant assemblés, regrettent d'avoir à remarquer que la graine de lin qui leur a été envoyée est d'une qualité tellement inférieure et mêlée tellement de mauvaises graines, que ce serait rendre un mauvais service et retarder l'agriculture que d'en faire la distribution parmi les cultivateurs de cette partie du comté ; et comme le gouvernement a du être trompé par les agents employés pour se procurer la dite graine de lin et que le but voulu ne serait pas atteint : c'est l'opinion des directeurs de cette société de ne pas recevoir la dite graine et de la transmettre sans délai à M. Evans qui en a fait l'envoi, en informant en même temps l'Hon. Ministre d'agriculture.


2°. Que c'est l'opinion des directeurs de cette société que ce serait puissamment aider au développement et progrès de l'agriculture et par suite à l'augmentation de la richesse et confort publiques, en se procurant sur les marchés Européens, et important ici une certaine quantité de beau blé de la Mer Noire qui a si bien réussi au commencement de son introduction ; et de blé de Normandie qui, avant l'apparition de la mouche Hepoise, a longtemps fait l'orgueil des habitants du Bas-Canada.

Ces résolutions sont parfaitement motivées, et nous concourons pleinement avec elles. Espérons que la chambre d'agriculture prendra l'initiative de ces importations à l'avenir. Les 200 souscripteurs de la société ont réalisé une recette de \$1024 couvrant les dépenses de l'année.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE VERCHÈRE No. 2


Les 300 membres de cette société en font une association puissante pour le bien avec une direction intelligente et énergique. Malheureusement jusqu'ici les opérations se sont résumées à une distribution de graines fourragères et à une exposition annuelle. Ce n'est pas suffisant ; il faut de plus les concours des récoltes sur pied, les partis de labour, l'importation de reproducteurs de choix. Les souscriptions, \$440, ajoutées aux autres sources de revenu, ont élevé la recette à \$812 dont 450 ont été distribuées en graines fourragères et 250 pour l'exposition. Il restait une balance de \$120 entre les mains du trésorier qui aurait bien mieux été employée en prix pour les plus belles récoltes sur pied et pour les meilleurs laboureurs. Espérons que Verchères No. 2 ne restera pas plus longtemps en arrière de Verchères No 1.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE CHATEAUGUAY.

EPUIS plusieurs années déjà la Société d'Agriculture de Chateauguay a fait sa large part de travail intelligent dans le but de promouvoir la cause agricole. L'importation de reproducteurs de choix a toujours été au nombre des moyens employés et nous pouvons dire que la province toute entière a largement profité de l'amélioration ainsi obtenue pour notre héritail de toutes les espèces. Chateauguay est aujourd'hui un de nos plus beaux comtés agricoles, grâce à l'initiative de son Bureau de Direction, et nous avons tout lieu de croire que le mouvement progressif inauguré depuis dix ans est en voie de s'accélérer. Depuis un an cependant la société a eu le malheur de perdre un étalon Percheron de \$1500, pendant le trajet de Paris à Montréal. Cette perte, qui n'était pas couverte par l'assurance, a nécessairement jeté un peu de découragement dans le comté. Cependant nous sommes informés qu'une nouvelle importation sera bientôt faite et cette fois l'assurance mettra en sûreté le montant consacré à cette importation. Le rapport de la Société donne une recette de \$926 comprenant une souscription de \$233 par 120 membres. Nous remarquons de


plus la souscription du représentant du Comté, l'Hon. M. Holton, pour \$100. Pourquoi tous les représentants n'en font-ils pas autant ou à peu près ? La dépense comprend un achat de blé importé, et l'exposition d'animaux. Nous attendons le prochain rapport, certain que nous sommes d'y trouver une direction énergique et intelligente.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DU COMTE DE QUEBEC.

ICI une des sociétés les plus anciennes et, par son voisinage immédiat de la Capitale, dans l'obligation morale de marcher à la tête du progrès agricole du district de Québec. Cependant toutes les opérations de la société se résument à une exposition annuelle où les produits des champs sont jugés en poche et les concurrents malheureux reçoivent une "gratification" de \$2, le montant de leur souscription. Pas moins de 46 souscripteurs, dont les produits n'ont pas été jugés dignes de prix, ont ainsi reçu leur souscription pour le montant énorme de \$84. C'est incroyable et cependant cela est. Comment voulez-vous avec un pareil système faire progresser l'Agriculture d'un pays ? Mais vous devez comprendre qu'il faut un peu plus d'abnégation de la part des sociétaires pour arriver à un résultat quelconque. Il ne faut pas que les officiers de la société redemandent leur souscription sous le titre de gratifications s'ils n'ont pu se refaire en prix obtenus. Nous pouvons affirmer que la Société de Québec est une des moins avancées de la Province, car elle n'a pas encore adopté 1° le concours des récoltes sur pieds, et des domaines les mieux cultivés, 2° l'importation de reproducteurs de choix, 3° la suppression des prix pour les produits en poche, 4° la suppression des gratifications. En un mot tout est à faire. Le parti de labour ne devrait pas admettre de distinction de race à moins que la société ne veuille ériger en principe l'infériorité des Canadiens Français. De grâces, réveillez-vous et marchez hardiment en avant ; comment voulez-vous que les comtés de l'intérieur adoptent les mesures progressives lorsque ceux qui sont les plus près de la lumière restent endormis sous le boisseau de la routine ? Avec une société de 114 membres ayant souscrit \$228 et ayant une recette de \$956, le Comté de Québec ne peut rester au nombre des trainards. Les dépenses ont été de \$700 en prix à l'exposition ; \$84 en gratification aux concurren-


rents malheureux qui ne méritaient pas de prix et la balance a été absorbée pour les dépenses générales, moins \$78 pour le parti de labour. Espérons que le prochain rapport fera disparaître ce sombre tableau.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DES DEUX MONTAGNES.

 E Comté des Deux Montagnes est habité par une minorité étrangère avec laquelle la majorité Française lutte de progrès à chances égales, excepté pour les bêtes à cornes et le labour. Disons-le, cette distinction est tout bonnement une insulte jetée à la figure de nos cultivateurs Canadiens et nous ne comprenons pas que la Société des Deux Montagnes souffre plus longtemps la position d'infériorité ainsi faite à nos nationaux. La suppression de cette distinction est urgente. Les concours des récoltes sur pieds et des domaines les mieux cultivés sont irréprochables avec cette réserve cependant qu'il faut inclure les pâturages, dont l'importance ne saurait être niée par aucun cultivateur pratique. Le parti de labours sera également irréprochable lorsque la société aura supprimé la distinction de races. L'exposition d'animaux, de produits de la laiterie et des manufactures domestiques ne laisse rien à désirer. Il ne reste donc plus que l'importation de reproducteurs de choix pour la société. Il est vrai que le bétail est généralement beau, mais il ne faut pas croire qu'il soit arrivé à la perfection pour toutes les espèces. Ce serait une grave erreur. Un peu plus d'encouragement donné au journal officiel de la Chambre et des Sociétés d'Agriculture ne serait pas de trop non plus. Espérons que le prochain rapport de la société comprendra ces réformes essentielles.


La société compte 150 membres ayant souscrit \$273. La recette totale s'est élevée à \$1016 employée comme suit: Récoltes sur pieds \$281. Exposition d'animaux, de produits de la laiterie et de manufactures domestiques, \$400. Parti de labours \$60. Le reste de la recette a été absorbé pour les dépenses générales laissant une balance de \$106 en caisse.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE CHARLEVOIX No. 1.

 OUS savons que le Comté de Charlevoix est dans une position toute spéciale, cependant nous ne croyons pas que la Société du Comté No. 1, fasse tout ce qu'il est possible de faire pour le plus grand bien de la localité. La distribu-

tion de graines fourragères, de plâtre et d'instruments aratoires perfectionnés est excellente, mais est-ce suffisant? Evidemment non! Pourquoi ne pas ajouter les concours des récoltes sur pieds, des plus grandes étendus de pâturages, de terres défrichées? Pourquoi ne pas créer un parti de labour annuel. Ces innovations n'exigent pas de déboursés considérables. L'importation de reproducteurs améliorateurs n'est pas moins nécessaire. Commencez par les espèces ovines et porcines, si l'amélioration des bêtes à cornes et des chevaux vous effraie. La société sent le besoin de ces améliorations et nous voyons avec plaisir une résolution unanimement adoptée en faveur de l'achat de verrats améliorés pour l'usage de la société. C'est parfait, mais le rapport ne fait pas mention de l'achat. Une exposition d'animaux ne serait pas trop non plus à l'époque du parti de labour. Nous connaissons personnellement l'initiative énergique du secrétaire de la société de Charlevoix N^o 1 et nous savons qu'avec son concours toutes les innovations désirables sont possibles. Aussi aimerions-nous à le voir hardiment adopter ces réformes nécessaires à un grand succès. Les 278 membres de la société ont souscrit \$278 et la recette totale s'est évaluée \$1015. Les dépenses comprenaient 180 quarts de plâtre, \$207, graines fourragères et de jardin \$410. Instruments perfectionnés \$120, laissant une balance en mains de \$290. Ce montant considérable serait employé avec beaucoup plus de profit en reproducteurs améliorateurs, en prix pour les récoltes sur pied, pour le meilleur labour, en un mot aux innovations que nous avons suggérées et qui sont essentielles à une bonne administration des deniers de la société.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE PORTNEUF.

 oici une société modèle dont nous publions le rapport en entier comme modèle du genre. Si tous les comtés de la Province en faisaient autant, nous nous demanderions en combien de temps l'amélioration si désirable de nos espèces chevaline, bovine, ovine et porcine serait réalisé; en combien d'années la culture du sol, d'après les récoltes les plus recommandables, serait devenue générale. Voyons plutôt le document officiel:

Rapport de la Société de Portneuf.

La société se compose de trois cents quatre-vingt deux membres. La balance en main ce jour est de \$1299.67 (douze cent

quatre vingt dix neuf piastres et soixante sept centins) sur laquelle somme il y aura à déduire celle de onze cent quarante six (\$1146.00) allouée pour achat de graines qui sont distribuées comme à l'ordinaire aux membres de la dite société. Sur la balance restant en main il y aura à déduire la commission du secrétaire trésorier.

Les directeurs de la société mentionnent avec plaisir que le nombre des membres de la société est augmenté de cent-treize sur l'année dernière. Quant au résultat de leur gestion les directeurs sont très satisfaits vu le contentement général des membres et la situation propre de la dite société.

A. D. HAMELIN,
Secrét.-Trés., S. A. C. P.

Voilà un état de choses très-satisfaisants et dont les directeurs se félicitent. L'octroi et les souscriptions sont tout entiers distribués aux sociétaires qui se déclarent contents. C'est l'âge d'or des organisations agricoles, et nous invitons toutes les autres sociétés d'y entrer au plus tôt et de ne plus se donner tant de trouble à juger les récoltes sur pied, à faire des expositions d'animaux, à organiser des partis de labours et enfin à importer des reproducteurs améliorateurs. Le genre Portneuf est plus simple et donne plus de satisfaction. Avec une recette de \$1300, il est employé \$1146 en graines fourragères, le secrétaire reçoit \$91 et il reste juste 63 pour frais généraux. Voilà des chiffres bien éloquentes et qui nous dispensent de tout éloge.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ DE JOLIETTE.

La recette de Joliette s'élève au montant énorme de \$1920 employés comme suit: Graines fourragères, \$1.000; exposition annuelle, \$400; les frais généraux et une balance en main de 225 absorbant le reste de la recette. Ce n'est pas suffisant et nous sommes persuadé que M. Louis Lévêque, le président bien connu de la société de Joliette, aspire à l'emploi de moyens plus puissants à réaliser l'amélioration de la culture et du bétail de son comté. Pour cela il faut adopter de suite les concours des récoltes sur pied, des domaines les mieux cultivés, les partis de labour et enfin l'importation de reproducteurs améliorateurs de toutes les espèces, c'est vers ce but que doivent maintenant se diriger tous les efforts. Les graines fourragères devaient être distribuées au prix coûtant, mais à l'aide d'un fond spécial créé en dehors de la souscription ordinaire de la société. En avant! autrement vous serez distancés par les sociétés progressives.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE LAVAL.

Le comté de Laval est un des plus avancés de la province au point de vue agricole. Ce résultat est peut-être attribué en grande partie aux travaux de la société dont la direction est à la hauteur de sa mission. Le concours des récoltes sur pied, des terres les mieux tenues, le parti de labour annuel sont irréprochables, ainsi que l'exposition des animaux, des produits de la laiterie et des manufactures. Nous n'avons que des félicitations à adresser à cette société en espérant que l'importation de reproducteurs de choix viendra au prochain rapport compléter son programme. Les 112 membres de la société ont souscrit \$275 et la recette totale s'est élevée à \$958. Les dépenses se sont réparties comme suit. Tenue des terres et récoltes sur pied, \$302. Exposition d'animaux, produits et manufactures, \$450. Parti de labour, \$75, la balance étant absorbée par les frais généraux.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE VAUDREUIL NO. 1.

Cette société a adopté le concours des récoltes sur pied, ainsi que les expositions d'animaux, sur lesquels les rapports que nous tenons ne donnent pas de renseignement précis. La recette de la société s'est élevée à \$923, y compris la souscription des membres \$180 et une balance restant en caisse de l'année précédente, 278. Les dépenses ont été pour les expositions \$500, plus les frais généraux, laissant une balance en caisse de \$307. Cette balance est ridicule, le gouvernement ne donne pas des octrois pour les laisser en caisse, mais pour être employés à l'amélioration de la culture et du bétail. Espérons que le prochain rapport sera plus satisfaisant.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE VAUDREUIL NO. 2.

Il nous fait plaisir d'apprécier ici les travaux de la société de Vaudreuil No. 2, car nous y voyons un vif désir de marcher en avant, arrêté cependant par les faibles ressources dont dispose cette association. Le nombre total des membres est de 64, ayant souscrit \$148 et disposant d'une recette de \$451. Avec ces faibles ressources nous voyons que la société a créé un concours de récoltes sur pied, des terres les mieux tenues, des plus beaux vergers et jardins, en offrant \$131 en prix. De plus, l'exposition annuelle des animaux, des produits et des manufactures a réuni les exposants du comté avec \$250 en prix. Tant il est vrai que ce ne sont pas tant les gran-

des dépenses que la direction intelligente d'une société qui donnent les brillants succès. Ajoutez un parti de labour en même temps que l'exposition d'automne; achetez quelques reproducteurs des espèces ovine et porcine et votre société sera de suite à la tête du mouvement agricole, marchant côte à côte avec des rivales plus puissantes, mais non plus progressives.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE RICHELIEU.

Ce magnifique comté a 380 sociétaires, ayant souscrit \$380. La recette totale s'est élevée à \$1591, et les dépenses, comprenant \$383 en graines fourragères, \$354 en prix accordés à l'exposition annuelle, ont laissé une balance en caisse de \$486. Malgré tous les efforts possibles de la part des amis de l'agriculture, la société est une des moins avancées de la province. Il lui reste encore à adopter les concours des récoltes sur pied et des domaines les mieux cultivés, l'importation d'étalons de choix. Espérons que le prochain rapport fera mention de ces réformes essentielles.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE DORCHESTER.

Dorchester nous offre un mélange assez singulier d'opérations bonnes et mauvaises.

Ainsi nous devons féliciter la société d'avoir adopté franchement les concours des récoltes sur pied et nous remarquons avec plaisir les sections suivantes :

- 1o. La plus belle étendue de prairie.
- 2o. Terre semée en graine de maïs.
- 3o. Terre neuve à la charrue.
- 4o. Terre neuve à la pioche ou à la herse.

Les plus grandes étendues de blé d'inde, navets, poireaux, choux, oignons, fèves ne sont pas moins incomparables, et il nous fait peine de voir le ridicule système de gratifications accordé à cette innovation progressive. La société paraît être guidée par cette idée fixe, épouvantablement fautive, que chaque souscripteur doit retrouver le montant de sa souscription d'une manière ou d'une autre. Si les objets qu'il expose sont sans valeur, indignes d'un prix, alors on lui donne une gratification souvent plus élevée que les prix mêmes. Est-ce assez ridicule et peut-on imaginer que des hommes sérieux aient inventé un pareil système si les faits ne venaient malheureusement nous arracher tout doute à ce sujet. Nous avons pris peine de compter le nombre et la valeur des gratifications accordées par Dorchester et nous trouvons la somme énorme de \$330 ainsi dépensée inutilement par la société. C'est à faire douter de l'u-

tilité des organisations agricoles dans les comtés. Heureusement que ce sont là des exceptions fort tristes il est vrai, mais enfin rares et n'affectant pas la grande majorité des sociétés intelligentes et progressives qui font un excellent usage de l'octroi du gouvernement et comprennent la haute responsabilité de leur mission.

C'est ainsi que les ressources précieuses de la société de Dorchester sont jetées aux quatre vents au lieu d'être employées pour l'avancement de l'agriculture de la localité. Le montant souscrit est de \$365 et la recette totale \$1,039. Les dépenses se composent de \$600 données en prix aux expositions et de \$330 perdues en gratifications. Pourquoi ne pas créer un parti de labours, ne pas importer des reproducteurs de choix? Evidemment il faut une réforme ou la société manque son but.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE SOULANGES.

Le rapport incomplet que nous tenons ne nous permet pas d'étudier les opérations de cette société dans tous leurs détails. La recette totale s'élève à \$1036, dont \$397 de souscription. Les dépenses se répartissent en prix accordés: 1o. A l'exposition annuelle pour le bétail, les produits et les manufactures; 2o. Au concours des récoltes sur pied; 3o. Au parti de labour. Nous voyons de plus que la société a fait l'acquisition d'un étalon Clyde, ce qui compléterait le programme entier d'une société d'agriculture progressive. Nous regrettons que le défaut de détail dans le rapport annuel ne nous permette pas de faire une étude complète des travaux de la société de Soulanges. Nous avons un autre regret motivé par le peu d'encouragement donné par les directeurs au journal officiel de la Chambre et des sociétés d'agriculture. Nous comprenons cela de la part des sociétés arrières dont le seul but semble être le stricte partage de l'octroi annuel entre tous les sociétaires, mais de la part de Soulanges le fait est pour nous incompréhensible.


TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE GASPE NO. 3.

Placée sur la côte de Gaspé, dans un district où l'agriculture est sans ressources, on conçoit que ce n'est pas le système des expositions d'animaux qu'il faille adopter. Le bureau de direction l'a parfaitement compris, et par une administration judicieuse a rendu de grands services dans la localité. Il s'est appliqué à procurer aux sociétaires des grains et graines de semence, des instruments perfectionnés, 10 charrues, 18

fourches d'acier, un rateau et une gratte de jardin, 62 minots de blé, 9 minots de pois, 34 minots d'orge, 5 minots de seigle, 8 minots d'avoine, 14 gallons de graine de lin, 21 gallons de graine de mil, 11 livres de graine de trèfle dont la valeur s'est élevée à \$274. Les prix généraux ont absorbé la balance de la recette totale de \$314, dont \$100 souscrits par 50 membres.

Nous croyons que l'achat de graines fourragères doit surtout préoccuper la société. Il serait bon aussi de créer un concours de récoltes sur pieds, dont les prix seraient payés en semences, instruments ou saillies de reproducteurs de choix. L'importation de quelques brebis et vérats ne serait pas coûteuse et ferait un bien immense. Encore une fois, ce n'est pas tant la puissance que l'intelligence des moyens à employer qui fait le succès des sociétés les plus prospères.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE TÉMISCOUATA.

 OICI encore une société dont les intentions sont excellentes mais dont les opérations sont vraiment étonnantes. Témiscouata a vaillamment adopté les concours des récoltes sur pied et ce qui mieux est, la société a adopté une distinction fort bien pensée entre les terres anciennes et les terres récemment défrichées. 1^o Pour la plus grande étendue de terre faite à la charrue et ensemencée pour la première fois en 1866. Le premier prix avait 22 $\frac{1}{2}$ arpents. 2^o Pour la plus grande étendue de terre faite à la herse et ensemencée pour la première fois en 1866. Le premier prix avait 35 arpents. 3^o Dans la plus grande étendue d'abatti fait en 1866. Le dernier prix avait 40 arpents.


Voilà certainement une initiative bien louable de la part du Comité de Témiscouata et bien fait pour hâter puissamment la mise en valeur de nos terres incultes. Si toute les sociétés d'Agriculture en fesaient autant et encourageaient les défrichements, soit dans leurs limites soit en dehors, par les jeunes cultivateurs du comté, elles feraient plus pour la colonisation que toutes les sociétés spéciales organisées à grands frais dans ce but.

Témiscouata a compris également la nécessité de régénérer le bétail du comté de toutes les espèces par l'importation de reproducteurs et nous trouvons la somme de \$350 consacrée à cette importation. Malheureusement l'emploi qui en a été fait ne saurait mériter l'approbation du public agricole. Ce montant considérable, qui aurait

suffi à l'achat d'un superbe Etalon, de plusieurs taureaux Ayrshires, de béliers, Cotswold ou Leicester, de verrats Ayrshire ou Suffolk, a été divisée par petites sommes de \$12 données ici et là aux membres de la société. Le rapport ne dit pas quel emploi il a été fait de ces argents. Mais même en supposant que cet emploi ait été bon, nous maintenons que la Société ne remplit pas le but de sa création lorsqu'elle abdiqne, en faveur de quelques membres isolés, les pouvoirs qui lui sont donnés d'employer elle-même les fonds versés entre les mains de son trésorier.

La recette a été de \$266, souscrite par les membres de la société, dont le nombre ne nous est pas donné; la balance en caisse de \$94, l'octroi et d'autres sources de revenu forment le total de \$1085. La dépense comprend pour achat d'animaux, \$350; pour expositions \$350. Pour achat de graine de lin \$220, les prix généraux portent la dépense totale de \$1960, laissant une balance de \$25 en caisse.

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE DE MASKINONGÉ.

 ELAS! voici encore une société où il y a tout à faire. Cependant le comté de Maskinongé est un des plus riches, des plus anciens et des plus intelligents du pays. Comment se fait-il qu'il n'ait pas encore fait le premier pas dans la voie des améliorations? C'est incroyable et en même temps impardonnable. Mais dépêchez-vous d'adopter les concours de récoltes sur pieds, les partis de labour, l'importation de reproducteurs de choix. Est-ce que les cultivateurs du comté ne comprennent pas encore assez l'importance des prairies et des pâturages abondants pour que la société consacre tous les ans \$600 à leur donner du trèfle? En avant donc et ne restez pas en arrière, au nombre des traînants qui retardent si malheureusement le mouvement agricole dans notre pays. De bons étalons de toutes les espèces, voilà ce qu'il faut pour doubler la valeur de votre bétail. Un parti de labour annuel perfectionnera les façons données au sol et chacun aura la louable ambition de gagner le premier prix des bons labourers. En donnant des prix pour les terres les mieux tenues, vous récompenserez les agriculteurs les plus distingués du comté. C'est alors que la société ne comptera plus seulement 95 membres, mais 300 ou 400, et qu'au lieu d'avoir \$468 en caisse à ne rien faire, vous aurez plutôt de bons étalons à l'écurie faisant sentir,

dans toutes les espèces, leur influence améliorante.

La recette de la société s'est élevée à \$1662 composée de \$345 de souscriptions, d'une balance en caisse de \$670 et de l'octroi du gouvernement. Les dépenses ont été pour les expositions d'animaux reproducteurs, de produits, de manufacture domestiques et d'animaux gras, \$470 ; pour distribution de trèfle et mil, \$682, laissant une balance en caisse de \$468.

Nous avons terminé l'étude des travaux des sociétés d'agriculture pour 1866 en distribuant sans partialité l'éloge ou le blâme. Nous commencerons l'étude de leurs opérations pour l'année 1867, aussitôt que nous recevrons les rapports des secrétaires. Nous invitons donc ces messieurs à nous faire parvenir aussitôt que possible leur rapport ou au moins les faits principaux de l'année écoulée, pour que nous en fisions part au public agricole.

EXPOSITION AGRICOLE DU COMTE D'HOHELAGA.

CETTE exposition annuelle a eu lieu, sur la rue Courville, près de l'asile du Bon Pasteur. Malgré le mauvais temps, le succès a été assez satisfaisant. Les animaux exposés, chevaux, bêtes à cornes, etc., étaient de plus belle apparence. On admirait surtout les Clydesdales, chevaux massifs et puissants, dont l'importation dans le pays, depuis quelques années, a produit des résultats qui sont aujourd'hui visibles. Les moutons exposés laissaient à désirer. Il faudrait, paraît-il, attribuer cette lacune dans l'élevage du comté, au voisinage des chiens de la ville qui ne se gênent nullement dans leurs excursions, hors murs, de goûter à la viande fraîche qu'ils rencontrent.

Les produits de laiterie ont été supérieurs cette année à ceux des années précédentes, et les juges ont eu beaucoup de difficultés à fixer leur choix. La qualité des fromages était telle que tous les connaisseurs ont exprimé le regret de ne pas voir une grande fromagerie s'établir ici, d'après le système, Ayrshire qui donnerait des produits bien meilleurs que l'article américain sans goût et sans caractère dont nos tables sont inondées.

Le département de l'industrie domestique offrait un excellent coup-d'œil et faisait honneur aux ménagères canadiennes qui en étaient les exposantes. Les divers échantillons d'étoffes et de toile du pays

de lainage et de tissus attiraient les éloges de tous.

L'événement capital de l'exposition a été l'hommage rendu aux progrès et à l'intelligence des exposants canadiens-français. On sait qu'à l'origine des expositions agricoles, il avait été décidé dans le comté d'Hochelega de diviser les prix en deux catégories, l'une française et l'autre anglaise, parce que la culture et l'élevage des cultivateurs écossais des environs de la ville étaient trop avancés pour donner le moindre espoir aux habitants canadiens de lutter avec eux. Or, l'opinion unanime du jury a été d'abolir cette distinction, qui n'a plus sa raison d'être depuis que les Canadiens-Français, à force d'énergie, de persévérance et d'intelligence, ont réussi à faire aussi bien que leurs voisins des vieux pays.

EXPOSITION DU COMTE DE ST. JEAN.

LES agriculteurs de ce comté ont tenu le 26 septembre une très belle exposition qui, comme toujours, a fait voir toute le soin et toute l'intelligence qu'ils apportent au choix et à l'élevage de leurs animaux. Quoique moins nombreuses que l'année dernière, les différentes classes d'animaux qui s'y trouvaient en exhibition offraient des échantillons très rares de leurs espèces. Nous avons remarqué dans la classe des chevaux une amélioration très notable. Il y avait dans cette classe un sujet surtout qui attirait l'attention générale, c'était le poulain d'un an de M. Moïse L'Heureux de l'Acadie, dont le poids est de onze cent cinq livres.

La classe bovine était comme toujours, bien représentée. Nous n'y avons cependant pas remarqué, cette année, beaucoup d'animaux de race pure. Nous savons cependant qu'il y en a un grand nombre dans le comté, que les cultivateurs vraiment intéressés au progrès de leur classe, devraient se faire un devoir et un honneur d'exhiber en pareille occasion.

La classe ovine offrait de magnifiques spécimens de races Leicester et Cotswald très difficiles à surpasser.

La classe porcine était très peu nombreuse quoiqu'il s'y trouvait des spécimens vraiment remarquables des races croisées du Yorkshire, du Berkshire et du Suffolk.

L'exposition industrielle était, nous regrettons de le dire, réduite à un très petit nombre d'objets. Il faut espérer qu'une autre année les exposants dans cette classe feront un effort pour lui donner toute l'importance qu'elle mérite.

DECISION IMPORTANTE SUR LA QUESTION DES DIMES.

L'hon. Juge Polette vient de rendre un jugement digne de remarque dans le District d'Arthabaska. L'espace ne nous permet que d'en publier les points jugés : mais c'en est assez pour mettre nos lecteurs

à même de voir ce qu'il faut penser de la question des dîmes.

Cour de Circuit, Arthabaska.

Président l'Hon. Juge Polette.
Le Révd. Messire Pierre Roy, Curé de
St. Norbert d'Arthabaska,
demandeur ;

vs.

Jos. Turgeon, de Ste. Hélène, cultiva-
teur,

Défendeur.

JUGE:—10. Que l'action pour dîme est une action personnelle—réelle, et partant n'est pas de la compétence de la Cour des Commissaires pour la décision sommaire des petites causes, et que le jugement rendu par une telle Cour condamnant à payer la dîme est nulle de plein droit et n'empêche pas de se pourvoir devant un tribunal compétent comme si un tel jugement n'existait pas.

20. Que la dîme est due et exigible des grains décimaux recueillis dans les terres des Townships comme dans le reste du pays.

30. Qu'il n'y a pas de loi qui exempte du premier paiement de la dîme pendant les cinq premières années du défrichement d'une terre.

50. Qu'il n'y a non plus aucune loi qui fixe la portion congrue du curé à cinq cents francs.

50. Qu'avant le Code civil du Bas-Canada, le curé pouvait exiger vingt-neuf années d'arrérages de dîme.

60. Que le curé desservant une paroisse où il ne réside pas, le paroissien est tenu de lui porter la dîme à son presbytère où il réside.

Jugement rendu, le 7 octobre 1867.

PARTI DE LABOUR DU COMTE DE CHAMBLY.

Le parti de labour du comté de Chambly a eu lieu sur la magnifique ferme modèle du Capt. E. L'Espérance, à Longueuil, mercredi, le 29 octobre. Grand nombre de spectateurs s'étaient rendus sur les lieux pour apprécier l'ouvrage des laboureurs de ce beau comté. MM. Benoit et Jodin, représentants du comté, étaient présents. Une magnifique charrue en fer, due à la libéralité de ces messieurs, fut gagnée par M. Richer Dubuc, fils, employé chez M. William, président de la société d'agriculture. Les autres prix furent répartis comme suit: 1er prix, Louis Brosseau; 2e, Laurent Achim; 3e, John Halpen; 4e, Xavier Brissette; 5e, Ernest St. Germain, laboureur de M. Benoit.

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE.

CETTE école vient de s'enrichir de trois collections importantes devant servir à toutes les démonstrations de l'enseignement spécial de la zoologie, de la botanique et de la géologie au point de vue de l'agriculture. Ces collections sont très-importantes, parce qu'avec leur secours, les leçons du maître prennent un caractère essentiellement pratique.

On a constaté depuis longtemps déjà, dans quelques établissements où se donnent des leçons de zoologie, de botanique et de géologie, l'heureux emploi des figures dessinées et coloriées, plus grandes que la nature sans qu'elles cessent d'être exactes, et qui, tout en exagérant les proportions des organes, en maintiennent fidèlement les rapports.

Les Planches Rurales d'Histoire Naturelle De M. Achile Comte forment la première de ces collections. Elles sont imprimées sur papier à fond noir et coloriées avec le plus grand soin. Elles servent à traiter toutes les questions de zoologie, de botanique et de géologie comprises dans le programme de l'Université de France. L'œil se familiarise facilement avec des peintures qui n'ont rien de l'aspect repoussant d'une dissection et qui, cependant, rendent l'étude de l'histoire naturelle aussi facile que cette science était expliquée à l'aide d'objets mêmes empruntés aux diverses classes des êtres organisés. Cette collection: compose de cent feuilles, de près de trois pieds carrés chacun, et accompagnée d'une légende explicative.

Zoologie,

La première série, comprend soixante feuilles en cinquante-deux planches. Elle donne des dessins des principales fonctions physiologiques, et représente la distribution du règne animal en embranchements et en classes.

Botanique,

La seconde série, comprend vingt-six feuilles. Elle représente tous les phénomènes de la vie végétale, et donne les caractères qui ont servi de base à la classification des plantes, et à leur répartition en familles. Trois planches sont consacrées aux champignons dangereux et aux plantes vénéneuses.

Géologie,

La troisième série, comprend quatorze feuilles, en treize planches. Elle donne la configuration des divers terrains qui forment l'écorce du globe. Elle représente aussi des figures relatives aux systèmes des montagnes, aux volcans, aux puits arté-

eiens, aux fossilles caractéristiques des diverses couches stratifiées.

Cet ouvrage a été adopté dans les Facultés, les Lycées, les Collèges, les Ecoles d'agriculture et un grand nombre d'Institutions ecclésiastiques en France.

SECONDE COLLECTION.

Cette collection donne plus que la figure et l'image des objets; elle donne les objets eux-mêmes dans toutes leurs formes et proportions avec leurs mille détails d'organisation. Ce sont des pièces d'anatomie artificielle pour le règne végétal comme pour le règne animal. L'ensemble de ces pièces est connu sous le nom de préparations d'anatomie *clastique* du Dr. Auzoux. Elles ont été introduites dans l'enseignement pour suppléer aux préparations naturelles. L'usage de ces préparations facilite et abrège singulièrement l'étude de l'histoire naturelle, prépare l'élève aux dissections, éloigne les dégoûts qui en paraissent inséparables, met l'étude de l'organisation animale et végétale à la portée de toutes les intelligences, et de toutes les classes de la société, et enfin diminue considérablement le nombre des sujets nécessaires, puisqu'une seule pièce renferme un grand nombre de démonstrations.

L'anatomie *clastique* restreinte à son origine à l'organisation de l'homme, embrasse aujourd'hui tout le *règne organique*. Le règne animal est représenté par un type de chaque grande famille, depuis l'homme jusqu'au zoophyte. Le règne végétal par une collection se composant déjà de plus de 100 types montrant les parties constituanes de la fleur, du fruit, de la graine, de la

feuille, de la tige, jusque dans leurs plus petits détails, même dans les *mousses* et les *champignons*. Chaque partie reproduite dans les proportions gigantesques peut s'enlever séparément.

La substance mise en œuvre n'est point le carton-pâtre, mais quelque chose de plus résistant et de plus durable dont lui seul a le secret.

L'anatomie *clastique* est aujourd'hui en usage dans les écoles de l'ancien et du nouveau monde, non seulement dans les facultés de médecine, mais dans une infinité d'autres établissements.

Sa Sainteté Pie IX a fait l'acquisition de ces préparations pour ses établissements universitaires. Par ce témoignage public de satisfaction accordé à l'auteur de l'anatomie *clastique*, elle a sans doute voulu faire savoir qu'elle encourage ce mode d'enseignement.

Les moyens dont notre école dispose n'ont pas permis d'acheter toute la collection. Il a fallu se contenter de ce qui pressait le plus, et coûtait le moins pour une bourse déjà vide. Pour le règne animal c'est une petite collection d'abeilles groupées sur un gâteau de cire; pour le règne végétal un échantillon de céréale, de légume et de bois.

Grain de Ble, 30 fois le diamètre.

La seconde pièce de la collection est un grain de blé, 30 fois le diamètre, avec ses enveloppes, la couche embryonnaire, la masse farineuse, l'embryon et ses dépendances, que l'on peut détacher et remplacer par un embryon commençant à se développer par l'acte de la germination, sur lequel on voit tout ce qui constitue la plantule.

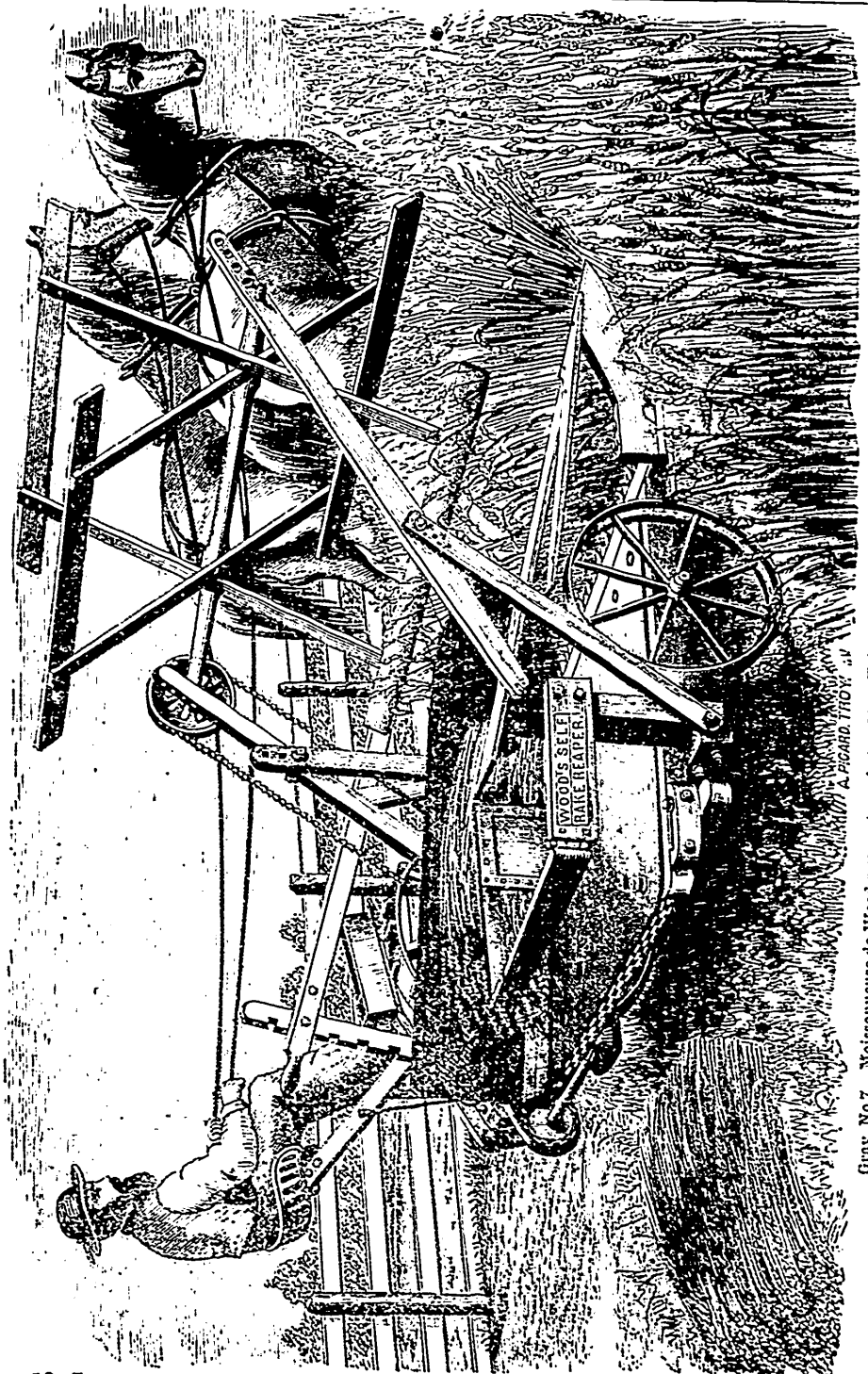
MATERIEL ET CONSTRUCTION.

LES MACHINES A FAUCHER ET A MOISSONNER A L'EXPOSITION PROVINCIALE DE KINGSTON.

LES faucheuses et moissonneuses sont au nombre des instruments indispensables aujourd'hui à l'agriculture Canadienne et c'est le devoir des Sociétés d'Agriculture d'en hâter l'adoption en important une de ces machines dans chaque comté pour en démontrer les avantages et détruire les préjugés existant au sujet de ces machines. Aux Etats-Unis elles sont fabriquées chaque année par 100,000. Les perfectionnements adoptés permettent le fonctionnement des faucheuses et des moissonneuses sur les terrains les plus accidentés,

encore couverts de quelques souches et de cailloux. Mais nous sommes d'opinion que ces souches et ces cailloux ne doivent pas se montrer généralement dans les champs cultivés avec des instruments économisant la main d'œuvre. Partout où les terres sont labourées en planches de 10 à 12 pieds, les moissonneuses et les faucheuses peuvent donner les meilleurs résultats et il n'y a pas une terre qui ne put avec avantage être labourée en planche de cette largeur.

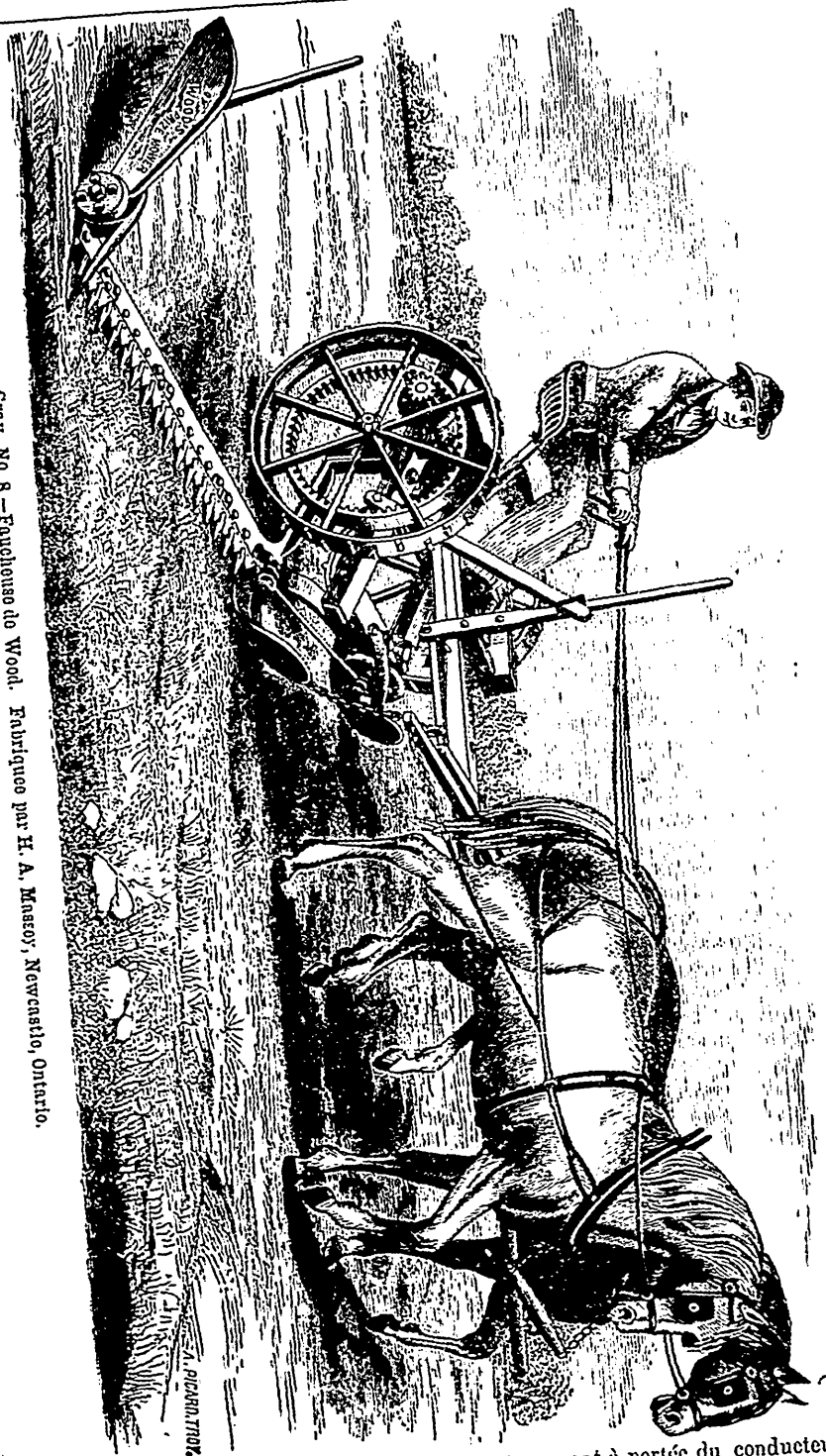
Au nombre des machines exposées à Kingston étaient les faucheuses et moissonneuses de Wood. 80,000 de ces machines ont été vendues depuis sept ans et jamais les manufacturiers n'ont pu suffire à la demande.



Grav. No 7 Moissonneuse de Wood avec ratenu Automate. Fabrique par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.

1°. Le poids de la machine et du conducteur est entièrement supporté par la roue motrice. 2°. Le siège, placé en arrière du coupeau, permet de surveiller le travail sans

Grav. No. 8.—Faucheuse de Wood. Fabriquée par H. A. Massey, Newcastle, Ontario.



danger pour le conducteur. 3°. Les leviers de désengrenage et permettant de lever le | coupeau, sont à portée du conducteur sans qu'il se dérange de son siège. 4°. La roue

attachée à l'extrémité du couteau prévient l'engorgement et le frottement sur le sol. 5°. Le bâtis est en bois, de préférence aux autres matériaux. 6°. En affilant bien le couteau, en huilant les engrenages, le cultivateur pourra sans difficultés utiliser la faucheuse Wood pendant un grand nombre d'années. 7°. Le porte couteau est entièrement mobile et suit toutes les ondulations du terrain.


Avantages de la moissonneuse Wood avec rateau automate.

Cette machine introduite en Canada, en 1863, rencontra d'abord une vive opposition de la part des cultivateurs préjugés contre les rateaux automates. Une vingtaine de moissonneuses donnèrent cette année là entière satisfaction et depuis les premiers prix des Expositions Provinciales

de Londres et de Toronto lui ont été accordés. Envoyée à l'Exposition Universelle de Paris par la Chambre d'Agriculture du Haut Canada, elle a mérité une médaille d'or. 1o. Le rateau automate se meut absolument comme le bras et renverse sur le tablier de la machine la gerbe formée par les tiges accumulées. Le mouvement est prompt et l'ouvrage proprement fait. La gerbe est déposée sur le côté de la machine. 2o. Le conducteur est assis en arrière du couteau pour surveiller le travail. 3o. La grosseur de la gerbe varie à volonté en faisant jouer un levier mu par le pied du conducteur. 4o. Le porte couteau est mobile et peut facilement franchir tous les obstacles. 5o. Le tirage est moindre d'un tiers que celui des autres moissonneuses avec rateau automate.

TRAVAUX DE LA FERME.

DIRECTION DE L'EXPLOITATION.

 Le fermier fait achever les derniers travaux extérieurs; ce n'est que dans les années exceptionnelles qu'il pourra faire exécuter des labours ou des charrois.

Les derniers labours, quelques récoltes, les réparations et l'entretien des chemins, des fossés et des rigoles d'écoulement, des transports de marnes et de fumiers, des opérations de drainage, des travaux dans les forêts, tels sont les soins qui réclameront, dans les champs, la surveillance du directeur d'une exploitation. A l'intérieur, il aura plus à faire: d'abord, le bétail d'engrais demandera une surveillance assidue; ensuite il devra établir les industries qui occuperont son monde et ses attelages durant l'hiver; distilleries, huileries, brasseries, etc.; il aura à surveiller des battages de divers grains, afin de les livrer soit au marché, soit au moulin; il devra faire des approvisionnements pour ne pas souffrir des chômages forcés des moulins lorsque arriveront les gelées qui arrêteront l'emploi des roues hydrauliques.

Le transport et la vente des denrées agricoles sur les marchés, la vente des animaux engraisés à point, ou celle des attelages dont on veut se défaire; l'achat d'animaux maigres provenant d'exploitations qui n'ont pas assez de fourrages pour garder durant l'hiver leur cheptel vivant au complet, beaucoup d'autres transactions commerciales plus ou moins importantes exigeront l'attention du bon fermier.

CONDUITE DES FUMIERS DANS LES PRES ET SUR LES TRÈFLES.

On ne devrait pas fumer les prés ou les trèfles au printemps, comme le font tant de cultivateurs. Assurément, tant que la végétation est engourdie, une fumure appliquée sur ces champs leur porte toujours un certain profit; mais la même quantité de fumier, conduite et épandue sur un pré à l'entrée de l'hiver, double ce profit. Les pluies d'hiver et les fontes de neige dissolvent les sels contenus dans les fumiers, et lorsque le printemps arrive, on trouve à peine quelques traces de pailles et des parties les plus grossières de ces fumiers sur les prés.

En novembre, mois pendant lequel les écuries, les étables et les bergeries sont curées moins fréquemment que dans les autres saisons, on peut transporter, toutes les fois que le temps le permet, le fumier sur les prés, à mesure qu'on le sort des étables. Il n'y a que les prés en pente rapide sur lesquels ces fumures précoces puissent avoir des inconvénients; et encore en quelle saison peut-on espérer fumer de tels terrains sans qu'une partie des sels soient entraînés par les pluies? Il est à propos, dans ces sortes de prés, de fumer les parties les plus élevées plus fort que les parties basses, et même, selon les pentes, à l'exclusion de celles-ci; les parties solubles des engrais entraînés par les pluies fécondent toujours les vallées au détriment des coteaux.

Il faut éviter de remettre au lendemain l'épandage des fumiers. Deux hommes suffisent ordinairement pour distribuer les fumiers que charrient quatre voitures.

TRAVAUX DU VERGER.

On peut commencer à tailler les arbres à fruits à pépins, vieux ou faibles, afin que la sève ne monte pas inutilement dans les bourgeons à supprimer.

Quand les figuiers ont perdu leurs feuilles, on rassemble dans la région septentrionale leurs branches en faisceaux et on les enveloppe avec une chemise en paille.

L'époque pour planter les arbres fruitiers est novembre. On a dû d'avance ouvrir les fosses destinées à les recevoir. Lorsqu'on remplacera un arbre mort par un arbre d'une espèce semblable, on aura soin d'enlever toute la terre extraite du trou et de substituer à celle-ci lors de la plantation, de la terre neuve prise sur un autre point du potager.

On enlève la mousse sur l'écorce des arbres, et l'on enduit ensuite le tronc jusqu'aux branches d'un lait de chaux, pour empêcher qu'elle ne revienne.

Travaux du Potager.

Il est temps de transporter sur les planches d'asperges le fumier consommé qu'on leur destine. On ne donne jamais cette fumure trop abondante, et l'on épand le fumier immédiatement.

On couvre de litière ou de feuilles dans les cavaux le céleri, la chicorée, la scarole, les jeunes choux-fleurs repiqués, les choux-navets.

Les choux de Bruxelles commencent à donner leurs rosettes au milieu de ce mois, et, si on les a plantés tard, on en peut prolonger la récolte pendant tout l'hiver.

On prépare maintenant la *barbe de capucin* pour la provision d'hiver. On arrache à cet effet la chicorée sauvage que l'on a semée en mai, et on en supprime toutes les feuilles à l'exception du cœur. On prend alors des cercles de tonneaux que l'on pose les uns sur les autres dans une cave aussi obscure que possible, et on remplit la capacité de ces cercles avec de la terre légèrement humide; on dispose sur chaque cercle les racines de telle sorte que tous les collets

soient posés sur le cercle et toutes les racines en dedans. On empile à hauteur d'homme les couches de racines et de terre et les rangs de cercles. La récolte se fait ensuite commodément et au fur et à mesure des besoins, sans rien déranger. Ce procédé fournit en abondance, pendant tout l'hiver, un nombreux ménage rural, une salade saine, que produisent les feuilles de la chicorée qui s'étiolent en poussant dans l'obscurité; cette salade blanche et tendre s'associe parfaitement avec la mâche et la betterave.

CULTURE DU RAISIN EN CANADA.

M. DE COURTNEY, qui a laissé la France il y a quelques années pour venir tenter, au Canada, la culture de la vigne, a obtenu dans son exploitation, les plus beaux résultats. Il est établi à Cookville, Ontario, et sa culture a déjà pris des proportions considérables. Trente-deux acres de sa ferme sont plantés de vignes, dont quinze acres en pleine valeur. Ces vastes champs, traversés en tous sens par de longues avenues de vignes chargées de grappes de raisin, présentent un aspect des plus agréables à voir. M. de Courtney est actuellement occupé à ses vendanges et la récolte paraît très abondante. De nombreux employés cueillent le raisin dans des paniers qu'ils vont vider dans des charriots destinés à les transporter aux pressoirs. Sa récolte de l'année produira à peu près six milles livres de raisin par arpent. Les résultats de cette première tentative sont tellement satisfaisants que M. de Courtney vient d'entreprendre de nouvelles plantations, près de Amherburg, sur une étendue de 120 acres.

Le succès des travaux de M. de Courtney fait voir que le sol et le climat du Canada conviennent on ne peut mieux à cette culture importante. Ce Monsieur a le mérite d'avoir donné l'élan, par ses efforts intelligents, à une industrie nouvelle qui, bien exploitée, pourra devenir, pour ce pays, d'une valeur incalculable.

ANIMAUX DE LA FERME.**NOURRITURE ET SOINS DONNES AU BETAIL.**
Attelages.

LES travaux des attelages, pendant les jours courts, sont bornés aux derniers labours dont il est parlé un peu plus loin, toutes les fois que le temps permet à la charrue de fonctionner, et aux charrois de toute espèce, lorsque la terre, dur-

cie par les gelées, peut porter les lourds équipages.

Pendant les journées de pluies non interrompues, de neige et de verglas, qui sont si fréquentes dans la saison froide, les attelages restent à l'écurie ou à l'étable; ils ramassent des forces pour la rude saison des travaux de printemps. On les emploie seulement aux battages ou aux travaux que

réclament les petites usines, distilleries et autres annexés de l'exploitation rurale.

Autant il est logique en été d'appliquer aux attelages le proverbe flamand : " Bien nourrir sa terre et son cheval et beaucoup exiger des deux," autant il est à propos maintenant de réformer une partie de leur nourriture; ils seront encore en meilleur état à la fin de l'hiver qu'ils ne le sont maintenant.

On supprime un tiers ordinairement de la ration d'avoine aux chevaux, et le fourrage dans la même proportion; au lieu des trois repas qu'ils faisaient en été, ils n'en prennent plus que deux; un le matin et un autre en rentrant. Souvent encore une partie de la ration d'avoine est remplacée par une ration de carottes coupées au coupe-racines.

De forts chevaux clydes se trouvent bien dans quelques fermes du régime d'hiver suivant: le matin, deux bottes de foin de 12 lbs. pour trois chevaux, et trois gallons d'avoine; le soir, avec trois bottes du même fourrage, 100 lbs. de carottes blanches à collet vert sans avoine, et de la paille de blé plein le râtelier. C'est l'équivalent, pour chaque cheval, de 32 livres de foin normal. Avec ce régime, sans avoir à leur reprocher cet excès de corpulence qui est toujours blâmable dans un animal de trait, on obtient un bon état signalé par une robe lustrée, à la fin de l'hiver, bien que pendant cette saison on fasse travailler les chevaux dans beaucoup de fermes, sans qu'ils soient condamnés à ces chômages forcés si fréquents de décembre à avril.

Le régime des bœufs de travail peut se composer maintenant de racines et de paille si on a en abondance des unes et des autres, sans addition de foin.

Des bœufs de 800 lbs., recevant par jour 100 lbs. de raves ou de navets en deux repas, chacun de ces repas étant divisé en deux ou trois services, plus 20 lbs. de bonne paille d'avoine ou d'orge non versée et bien récoltée, se maintiennent en très-bon état sans manger de foin, qui est cependant pour eux la nourriture par excellence. Cette ration, en comptant cinq lbs. de raves pour deux de foin, équivaut pour chaque bœuf, la paille comprise, à vingt-huit lbs. de foin de pré, trèfle, vesce ou luzerne. On doit toujours se régler sur ceci: il faut par cent lbs. de poids vivant huit lbs. au moins de bon foin ou équivalent, pour la ration journalière des animaux. Avec ces précautions, on peut être assuré d'avoir toujours ses bœufs de travail dans le meilleur état de

chair, et l'on peut compter sur eux, soit qu'on leur demande un travail forcé, soit qu'on les vende, soit enfin qu'on les mette à l'engrais.

Espece Chevaline.

Les chevaux exigent durant l'hiver des soins particuliers. Lorsqu'on leur fait faire des charrois éloignés, on doit emporter des couvertures dont on les revêt chaque fois qu'on s'arrête. Lorsqu'une course assez longue ou rapide a mis un cheval en sueur, on doit avant de le couvrir, faire tomber l'eau de son corps à l'aide d'une lame de fer et le bouchonner ensuite vigoureusement.

Les juments qui ont été saillies durant la campagne doivent être maintenant ménagées; il faut leur donner la nourriture abondante et saine, les faire sortir chaque jour, à moins que le temps ne soit trop mauvais et que le sol ne soit très-glissant. Les jeunes poulains doivent aussi prendre un exercice modéré.

Il faut avoir soin de visiter les pieds des poulains et les parer de telle sorte qu'on remédie à temps à toutes les imperfections de l'aplomb qui résulteraient de l'usure inégale du sabot.

Espece Bovine.

On doit cesser, en novembre, de conduire le gros bétail au pâturage. Le seul exercice qu'on doit maintenant donner aux vaches laitières consiste à leur laisser prendre l'air dans la cour dès que le temps le permet. Le passage, en supposant qu'on ne le fasse pas toute l'année, sera particulièrement utile en hiver. Les étables doivent être tenues parfaitement propres, d'autant plus qu'elles seront habitées sans discontinuité pendant un plus grand nombre d'heures et qu'elles ne pourront pas avoir leurs portes et leurs fenêtres ouvertes, à cause du danger des courants d'air froid. C'est maintenant qu'on sent tout le prix d'étables suffisamment spacieuses pour que les bêtes ne souffrent pas des émanations impures, tellement disposées que le service en soit commode et l'aération assurée. Parmi les divers systèmes employés, celui choisi par M. l'abbé Gaillardon, dans la ferme de Malavieille (Lozère), et que représente la figure 91, peut être considéré comme un modèle. Cette étable est construite pour vingt vaches placées sur deux lignes et séparées par un couloir pour la distribution des rations dans les râteliers et les auges; les distances sont calculées pour que les animaux puissent chacun disposer d'une largeur de 1m.20; il y a en outre deux box pour les veaux. Au-dessus de l'étabx

est le grenier à fourrage; on fait tomber les rations par le canal en planches que montre le dessin et qui sépare les deux box des vaches des places destinées aux vaches; le vacher se laisse glisser avec la dernière botte de fourrage et circule dans le couloir pour faire la répartition entre toutes les bêtes. En face de la porte de l'étable se trouvent les abreuvoirs. Nous préférerions que l'eau pût arriver dans les mangeoires; cela présente l'avantage de donner aux animaux une eau toujours à une bonne température et de telle façon que jamais ils n'éprouvent cette soif prolongée qui les pousse à se jeter sur une boisson qu'ils prennent alors en excès. Un pavé construit avec soin assure un écoulement régulier des urines dans la fosse à purin sans infiltration dans le sol. Des cheminées de ventilation donnent la garantie du maintien de la salubrité de l'air respiré par le bétail.

Le lait et le beurre sont, à cette époque, des articles fort recherchés, et il faut se garder de diminuer la ration des vaches laitières. On doit suppléer à l'absence des fourrages verts par l'administration de soutes farineuses et salées, à moins qu'on ait des racines ou des pulpes en quantité; les fourrages secs employés seuls diminueraient beaucoup le rendement en lait.

On commence en novembre l'engraissement des bœufs à l'étable, surtout quand on peut se procurer des résidus de féculeries ou de brasseries, etc. On emploie aussi avec succès les tourteaux de graines oléagineuses. Nous indiquerons plus loin, dans un paragraphe spécial, la préparation de ces sortes de nourriture.

Especes Ovine.

Les troupeaux reviennent en novembre de leurs montagnes, et presque partout on cesse d'envoyer les moutons au pâturage. Sans doute il y a encore dans les champs et les prés assez d'herbe pour former une partie de la ration, que l'on compléterait à la bergerie par une quantité convenable de paille et de foin. Mais bientôt les fortes pluies et la neige ne permettent pas de conduire les bêtes à laine au pâturage. Cependant le troupeau sort toujours de la bergerie pendant le temps nécessaire pour qu'on puisse distribuer le fourrage et mener les animaux à l'abreuvoir. La bergerie doit toujours être suffisamment aérée. Si elle a des fenêtres de deux côtés, on ferme pendant les grands froids celles qui sont du côté du nord.

Le fumier tassé par les bêtes à laine ne donne aucune odeur; on peut ne l'enlever

que deux fois dans un hiver, lorsqu'il devient gênant par sa hauteur.

On termine maintenant la monte pour l'agnelage tardif, lorsqu'on a à sa disposition un nombre suffisant de béliers, en suivant les indications données précédemment.

Especes Porcine.

Si dans un pays de forêts on a des troupeaux de porcs, on continue encore le pacage, tant que la saison est passable, afin d'utiliser toute la glandée. On fait également encore le pâturage aux champs. Pendant tout ce temps on laisse le verrat parmi le troupeau. Si des truies doivent encore mettre bas durant ce mois, ce qu'il faut éviter, il faudrait les faire rentrer dans un lieu chaud. On continue du reste l'engraissement des porcs à l'aide d'une nourriture variée, composée de racines cuites et de grains, le tout étant donné tiède.

Basse-Cour.

On ne peut plus compter, à cette époque de l'année, sur ce que les volailles peuvent trouver au dehors; il faut augmenter la ration, qu'on ne doit jamais, du reste, cesser de leur distribuer.

Les volailles, dans la plupart des fermes, trouvent devant la grange et dans les fumiers une quantité de grains assez abondante qui serait perdue et dont elles tirent parti. Il est bon, néanmoins, lorsque le sol est couvert de neige, de leur distribuer, surtout aux pigeons, quelques corbeilles de criblures que l'on met de côté à cet effet lors du nettoyage des grains par les cribles, cylindres et tarares.

Une excellente pratique consiste à donner aux volailles le matin, pendant les froids, les racines cuites et chaudes dont nous avons parlé dans le paragraphe consacré à la porcherie, et que l'on épaissit avec quelques poignées de petit son ou de remouillage. Cette nourriture, que, dans les fermes bien soignées, on distribue deux fois par jour aux volailles, le matin à l'ouverture des poulaillers, et une heure avant le moment où elles rentrent pour se coucher, disposent les poules à pondre de bonne heure et les maintient en bon état, aussi bien que les dindons, oies et canards. Pour que les grosses espèces, comme les oies et les dindons, n'écartent pas celles qui sont moins fortes et plus délicates et n'accaparent pas toute la curée, on leur donne ces soupes, soit dans des baquets, soit dans des terrines, à des places différentes. Si on surveille les volailles, elles ont bientôt pris l'habitude d'aller chercher leur repas à la place qui est assignée à chaque espèce. Il est

essentiel aussi de casser la glace, soit des ruisseaux, soit des auges, et de tenir toujours de l'eau pure dans ces dernières, parce que, même en hiver, les volailles éprouvent un besoin de boire continuel.

Les lapins, dont on néglige trop souvent l'élevé dans les fermes, seront nourris avec des fourrages secs, du son, du tourteau de lin et de grains. Ils devront être placés dans des loges séparées, faites par des cloisons en bois sec, sur un sol en béton, légèrement incliné vers le couloir de service, où se trouvera une rigole pour l'écoulement des urines. Sur le sol on entretiendra une bonne litière, renouvelée tous les quinze jours. Les loges auront cinq pieds carrés au moins; elles recevront chacune une femelle. Un seul mâle parcourra huit loges, en y demeurant huit jours chaque fois. De cette façon, comme les femelles portent un mois, le mâle reviendra dans chaque loge au moment où on pourra enlever les nichées. On doit répartir les jeunes en deux catégories, ceux de 1 à 2 mois, et les autres de 2 à 4 mois, dans des loges séparées, où on leur donne une nourriture convenable. A 4 mois, on les vend sur les marchés; mais on garde les femelles dont on veut faire des mères. A l'âge de 6 mois, on peut leur donner le mâle. Les séparations des loges seront faites en planches, laissant un peu de jour entre elles. Dans chaque loge il y aura une planche de 2 pieds de long et de un pied de haut, adossée contre un des côtés, et sous laquelle la femelle fera son nid, ou derrière laquelle les lapereaux se cachent volontiers. Une mangeoire longue et étroite recevra les grains et farines, et on donnera un peu à boire pendant l'hiver, à cause de la nourriture sèche. Un râtelier fait en gros fil de fer maintiendra le fourrage à l'abri du piétinement. Les rations seront distribuées le matin et le soir.

On doit aussi prendre toutes les précautions nécessaires pour garantir les poulaillers et les colombiers contre le froid et l'invasion des martres, des fouines ou autres animaux voleurs et destructeurs.

Abeilles.

C'est à cette époque que commencent les soins réclamés par les ruches qu'on veut garder pour l'année suivante. Il faut que les abeilles y trouvent une nourriture suffisante et que cependant il y ait assez de place pour que la reine puisse déposer convenablement son couvain, afin que la population reste nombreuse et en bon état. A cet effet, on diminue l'épaisseur des rayons et même on enlève la partie inférieure jusqu'à

quart ou au tiers de la hauteur. Cette opération force les abeilles à vider les cellules de la partie supérieure, où le couvain déposé par la reine se trouve dans de bonnes conditions. Pour la pratiquer, on contraint les abeilles à se réfugier dans le haut de la ruche, et l'on coupe avec un couteau bien tranchant et trempé dans l'eau bouillante les rayons à la distance convenable, en ayant soin de ne pas les ébranler. Si la ruche est faible, on ajoute de la nourriture en mettant sur une assiette 500 grammes de sirop ou de miel couvert de paille hachée, de son ou de miettes de pain, et on place la ruche par-dessus, en lutant à la base de manière qu'il n'entre que l'air nécessaire à la respiration. On renouvelle la provision tous les deux ou trois jours jusqu'à ce qu'elle soit suffisante. On attend ensuite quelques jours avant de rendre la liberté aux abeilles.

On peut encore, si les ruches ont trop peu de mouches, en réunir plusieurs ensemble, de manière que la population devienne normale.

VENTE DE BÉTAIL AMÉLIORÉ.

OS amis les cultivateurs, feraient bien de suivre l'exemple que leur donne M. Cochrane, ce fermier modèle de Compton. On sait déjà qu'il élève les meilleurs animaux de cette section du pays, si non du pays entier. Il en a exhibé plusieurs à l'exposition provinciale d'Ontario, tenue dernièrement. On s'est plu à reconnaître son succès, en lui achetant quelques uns de ses animaux exhibés. Voici les prix que lui ont rapportés quelques pièces :

« Une vache, *Chlot*, vendue à l'hon. M. Foster, a atteint \$400; le même a payé \$165 le taureau *Sir Charles*. Deux moutons « *Colwold* » ont réalisé \$500; trois Leicester, \$400; deux porcs Berkshire améliorés, \$25. L'hon. M. Abbott a acheté dans l'une de ces ventes une vache magnifique qu'il a payée \$100 et deux veaux qui lui ont coûté \$55 et \$45. Le gouvernement de la Nouvelle Ecosse aurait payé, paraît-il, \$3,000 pour un certain nombre de têtes de bétail à l'une de ces ventes.

« Voilà des chiffres qui sont éloquentes. »

LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETÉ.

LES éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de « Coussin Elastique breveté de Hall »—pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et

empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouvent très bien, surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'agence générale,

HALL & MORSE, Montréal.

Les gravures que nous publions font comprendre l'emploi du Coussin Elastique.

ENGRAISSEMENT DES VOLAILLES.

TOUTES les volailles ne sont pas destinées à l'engraissement; la plupart d'entre elles sont même mangées dans un fâcheux état de maigreur qui nuit à leur vente. La préparation intelligente des volailles pour la vente est très-désirable; les données qui suivent peuvent conduire à ce résultat.

Aptitude des volailles à l'engraissement.

Il y a des animaux qui prennent la graisse plus ou moins facilement, plus ou moins vite; on peut juger aisément de ces différences de l'aptitude à l'engraissement dans les gros animaux, tels que le mouton, le porc, le bœuf; si on le juge moins facilement pour les poulets, c'est qu'on n'a pas fait un assez grand nombre d'observations. Dans les pays où l'engraissement des volailles est devenu une spéculation vulgaire, quelques éleveurs possèdent ces connaissances, mais ils ne les ont acquises que par une longue expérience.

Engraissement des jeunes poulets.

Il est difficile d'engraisser parfaitement un poulet qui n'a pas atteint toute sa croissance; cependant on peut le *mettre en chair* et même lui faire prendre un peu de graisse. Dans cet état, il est très-tendre et délicieux à manger, bien qu'il n'ait pas le même goût qu'une volaille dont l'engrais-



Grav. No 9.—Elastique brevete de Hall et Morse pour la protection du pied du cheval.

ment est complet. Pour amener un poulet à cet état de graisse, il n'est pas absolument nécessaire de l'enfermer dans une épinette comme on y renferme une volaille adulte. On peut le laisser libre et lui donner deux fois par jour du grain à manger, outre ce qu'il trouve lui-même. Le maïs et le sarrasin conviennent parfaitement. On lui donne aussi une pâtée composée de pommes de terre bouillies et écrasées et d'un peu de recoupe, ou de farine, non tamisée. Enfin on peut aussi lui donner, si la saison le permet, un repas de betteraves coupées comme je l'ai indiqué précédemment.

Lorsqu'on a habitué un certain nombre de poulets à venir recevoir cette ration à des heures régulières, ils accourent au premier appel; mais il faut faire bonne garde autour d'eux pendant qu'ils mangent, car les autres volailles auraient bientôt dévoré ce qu'on leur donnerait: il vaut mieux les faire entrer dans la petite cour dont j'ai déjà parlé, ou dans un *petit parc* analogue aux paires des moutons, et qui peut être composé de claies en osier. Dans les premiers jours, on prend les poulets dans le poulailler le matin et on les met dans le petit parc, où on leur distribue leur pro-

vende ; puis, lorsque le repas est fini, on les fait sortir, sans les effrayer, en enlevant une des claies ; au bout de quelques jours, ils accourent au premier appel. En trois ou quatre semaines, on a, par ce procédé, des poulets excellents.

Engraissement des poulets adultes.

On peut engraisser des bêtes adultes par le procédé que je viens de décrire ; mais l'engraissement est beaucoup plus long et moins parfait qu'au moyen des épinettes. Dans tous les cas, il est convenable de com-

mencer l'engraissement de la manière indiquée pour les poulets, quinze jours d'épinette suffisent ensuite pour le compléter, tandis que, lorsqu'on met les volailles *sans chair* dans l'épinette, il faut au moins dix-huit à vingt et un jours pour les engraisser ; encore ne sont-elles pas toutes *bien en chair* ; elles peuvent devenir grasses, mais elles ne sont pas *rondes*. Pour les adultes, il convient mieux de les tenir constamment enfermés dans le petit parc, et surtout de ne pas mêler les coqs avec les poules, ni même



Grav. No 10.—Avant et arrière pieds ferrés avec le Coussin Elastique brevete de Hall et Morse.

avec les chapons, qui sont timides, et seraient tourmentés par les poules et les coqs.

Parc a engraissement.

Si l'on se livre un peu en grand à l'engraissement, il faut avoir un petit parc pour chaque espèce de volailles. La facilité, la promptitude et la perfection de l'engraissement ont bientôt payé les frais de ces parcs, et on peut facilement se rendre compte des profits ou des pertes de chaque éducation.

Un parc est composé de quatre ou huit claies, selon le nombre de volailles qu'on y veut renfermer ; chaque claie doit avoir 1 mètre de hauteur sur 1^m,50 de longueur. On les soutient par des piquets. Quant l'éducation est terminée, on entasse les claies dans un grenier ; elles tiennent peu de place et on les conserve très-longtemps en bon état.

Le soir, après le repas, on laisse les volailles aller se percher selon leurs habitudes.

Construction et disposition d'une épinette.

Une épinette est une espèce de cage plus ou moins longue, selon le nombre de volailles qu'on veut engraisser, formée de plusieurs cases fermées en haut par une planche glissant dans une coulisse, et en avant par un grillage de bois qui permet aux volailles de passer la tête pour manger. Le plancher de l'épinette, fait en barreaux plats, placés en travers, sur lesquels se juche la bête, est à claire-voie et donne passage à la fiente; le derrière et les côtés sont fermés avec des planches. Il est très-important que les bêtes à l'engrais ne puissent pas voir leurs voisins. Au-devant de ces petites cellules, dans lesquelles l'animal ne peut pas se retourner, on place une mangeoire qui doit être mobile, afin qu'on puisse la nettoyer facilement. C'est dans cette mangeoire, qui peut avoir 0^m,10 de largeur sur 0^m,05 de hauteur, qu'on distribue la nourriture liquide ou solide aux volailles à l'engrais. Les cases doivent avoir 0^m,50 de longueur sur 0^m,40 de hauteur et 0^m,25 à 0^m,30 de largeur. La cage entière formant l'épinette doit avoir en tout 0,50 de largeur, sur une longueur déterminée par le nombre de cases qu'on y pratique.

Les épinettes doivent être posées sur des pieds élevés de 0^m,60 à 0^m,70, afin d'éloigner autant que possible l'animal de ses excréments, et l'endroit où ils tombent doit être garni de cendre ou de sable très souvent renouvelés.

On ne pourrait pas élever les épinettes davantage, parce qu'il deviendrait difficile de mettre ces volailles dans leur case et de les en ôter, ce qu'on fait souvent quand on veut les engraisser au pâtou. Les épinettes doivent être placées dans un lieu obscur, sec, et dont on renouvelle l'air aux heures du repas au moyen de deux ouvertures, ménagées en face l'une de l'autre. Ces conditions sont des plus importantes.

Il est bon de séparer les épinettes les unes des autres par un paillason ou un volet qui dépasse l'auge de 0^m,50.

Mise des volailles dans l'épinette.

Il faut se garder de placer dans les épinettes des volailles maigres. Elle absorberaient une place, des soins et des aliments de choix, pour acquérir seulement un état de chair qu'elles acquièrent facilement en liberté avec des aliments ordinaires; il faut donc s'assurer de l'état de chair d'une volaille avant de la soumettre à l'engraisement dans l'épinette.

Pour tirer de cette méthode tout le profit

possible, il faut avoir plusieurs épinettes, et y enfermer le même jour toutes les volailles qu'on veut engraisser, afin qu'elles arrivent à peu près le même jour au degré de graisse qu'on désire obtenir. Si au contraire, on ôte de l'épinette une bête grasse pour la remplacer par une bête maigre, qu'on place ainsi à côté d'autres volailles déjà très-avancées dans leur engraissement, le tapage que fait la nouvelle prisonnière trouble les bêtes grasses et leur fait perdre au moins deux jours; si cela se renouvelle souvent, on prolonge l'engraisement outre mesure, ce qui en augmente la dépense, et, de plus, on n'obtient pas un engraissement parfait. Par conséquent, lorsqu'on enlève une ou plusieurs bêtes grasses de l'épinette, il faut laisser leurs cases vides jusqu'à ce que les bêtes voisines aient atteint leur perfection. C'est pour cela qu'il faut avoir plusieurs épinettes un peu distantes les unes des autres.

Manière d'engraisser les volailles dans l'épinette.

Il y a deux manières d'engraisser les volailles dans les épinettes. La première consiste à n'y placer la volaille que lorsqu'elle est bien préparée à l'engraisement; on la nourrit de grain pendant deux jours avant de lui donner une nourriture plus substantielle. Si la volaille n'est pas suffisamment bien préparée, on lui donne chaque jour trois repas de grain pendant une semaine. Aussitôt que la bête cesse de manger, on enlève la mangeoire, puis on ferme avec soin l'épinette qu'il a été nécessaire d'ouvrir pour chaque distribution, car pendant le travail de sa digestion la volaille à l'engrais doit être maintenue dans l'obscurité et le silence.

Après quelques jours de ce régime, on peut donner avec avantage le grain moulu et en pâte assez épaisse, délayée avec du lait caillé, ou, ce qui est mieux, avec du lait doux.

On peut faire des engraisements seulement au grain et donner aux volailles à l'engrais des grains de toutes sortes, moins le seigle, qu'elles mangent à regret. Elles devraient avec une avidité incroyable les grains de maïs les plus gros, et cette nourriture est même la plus convenable à l'engraisement sans pâtou. Le sarrasin convient de même, ainsi que le petit froment.

Les déchets de battage ne conviennent pas pour la nourriture dans les épinettes, parce que les grains s'y trouvent mêlés avec une assez grande quantité de balles et de mauvaises graines que les volailles écartent difficilement pour retrouver les grains.

Quant à la pâtée, elle peut être faite avec la farine de tous les grains, à l'exception du seigle : on emploie le grain qui coûte le moins cher. La farine d'avoine, plus tonique que nourrissante, est un aliment peu convenable pour les volailles à l'engrais, à moins qu'on ne la donne en petite quantité. En général, on ne blûte pas les farines employées à l'engraisement de la volaille; c'est une faute. Il est tout à fait inutile de chercher à l'engraisser uniquement avec du son et même avec de la recoupe; le son et la recoupe ne nourrissent que parce qu'ils contiennent quelques portions de farine. On peut mêler à cet aliment des pommes de terre cuites et séchées, des tourteaux de noix, même de chénévis, quand ils sont frais. Quelques matières animales, jointes en petite quantité aux farines de maïs, favorisent l'engraisement sans nuire à la qualité de la chair. Il ne faut pas donner des tourteaux seuls : ils feraient maigrir les volailles au lieu de les engraisser.

Inconvénients de donner de la patee en excès.

Il faut avoir soin de ne jamais donner de la pâtée en excès, parce que, dans ce cas, il reste à chaque repas dans l'auge une certaine quantité de pâte qui aigrit et même pourrit, ce qui est plus fâcheux encore. L'auge doit être toujours propre; comme elle est mobile, on l'enlève aisément pour la laver avec soin.

Moyens de stimuler l'appétit.

Si la bête à l'engrais ne mange pas très-bien la pâtée, il faut lui donner un repas de grain au milieu du jour et mêler du grain à la pâtée, ce qui est préférable, car les volailles mangent souvent mal la pâtée sans grain.

Les poules comme les pores mangent la pâtée avec plus d'appétit lorsqu'elle est aigrie par un levain. On mêle à la première préparation de pâtée un peu de levain de pain; il suffit ensuite de conserver un peu de la dernière pâtée pour mêler à la suivante, et d'attendre, avant de la distribuer aux volailles, qu'elle soit en fermentation. Mais il faut bien se garder de confondre cette fermentation avec la décomposition qui s'établit dans un aliment quelconque lorsqu'on le garde trop longtemps; c'est alors une pourriture infecte et malsaine.

Boissons.

À chaque repas on présente à boire aux volailles de l'eau et même du lait, dans de petits pots; mais, si la pâtée n'est pas trop compacte, les volailles boivent rarement.

Necessite de la regularite des repas.

On donne aux volailles de deux à quatre repas par jour, selon la nature des aliments. La plus parfaite régularité dans la distribution des repas est indispensable; bientôt accoutumées à l'heure à laquelle elles doivent manger, les volailles, si on tarde, s'impatientent, crient, s'agitent, et font de la sorte beaucoup de déperditions; si l'on vient trop tôt, on les dérange dans leur digestion, elles n'ont pas faim et mangent mal.

Soins à donner pendant l'engraisement.

Je ne saurais trop recommander de ne jamais brusquer les pauvres bêtes soumises à l'engraisement. Outre que c'est une barbarie, on nuit à l'engraisement.

Il arrive quelquefois que la bête à l'engrais ne digère pas bien ce qu'on lui fait avaler; alors les aliments fermentent dans le jabot; il enfle outre mesure et cause un malaise extrême. Dans ce cas, il faut cesser toute alimentation jusqu'à ce que l'estomac soit bien dégagé, et, si l'accident se renouvelle, il faut tuer l'animal, dont l'engraisement, indéfiniment retardé, ne donnerait aucun profit; avec une bonne hygiène on évite toujours ce résultat. Il faut vérifier de temps en temps, par le toucher, l'état du jabot, et prévenir les indigestions en n'exagérant pas la quantité des aliments.

Temps necessaire pour un engraisement complet.

Après quinze ou vingt jours d'alimentation à la pâtée, selon l'état de la volaille au moment où on l'a mise dans l'épINETTE, une bête de bonne race doit être très-grasse; cependant, si on veut arriver à une grande perfection et obtenir des volailles dont l'état de graisse ne permet pas, pour ainsi dire, de leur voir nulle part la chair, il faut, lorsque la bête est arrivée au degré que je viens d'indiquer, l'empâter comme on le verra à l'article.

Duree de l'engraisement.

Ordinairement seize à vingt jours sont suffisants pour un engraisement parfait lorsque la bête était en bon état de chair au moment où on l'a mise dans la cage. Vingt-deux à vingt-cinq jours sont nécessaires si elle était en médiocre état de chair.

Moyen de reconnaître qu'un engraisement est complet.

Les poules engraisent plus ou moins vite. On reconnaît qu'elles sont arrivées à un état parfait de graisse lorsqu'elles respirent difficilement, que leur peau est parfaitement blanche, et leur croupière très-lourde, lorsqu'en tâtant leur col entre les épaules on trouve un renflement de graisse considérable.

ECONOMIE DOMESTIQUE.

CHAIR DES VOLAILLES.—PLUMES.—CONSERVATION DES ŒUFS.

LES produits de la poule consistent d'abord dans sa chair, puis dans la ponte des œufs dont la valeur est à peu près égale à celle de la chair, enfin dans son plumage.

Chair.

La chair des volailles est leur principal produit. C'est un des aliments les meilleurs et les plus sains à tous les âges de la vie. La délicatesse et l'abondance de la chair varient selon les races; elles varient aussi dans les volailles d'une même race, selon les soins et la nourriture qu'elles ont reçus. Celui-là féliciterait un grand progrès qui résoudrait avec succès pour l'espèce galline cet important problème : plus de précocité, plus de fécondité, plus de chair et moins d'os.

Plumes.

Bien qu'elles ne soient pas de très-bonne qualité, les plumes des poules servent à faire des lits. On sépare les grosses plumes et on n'emploie que les fines, après les avoir fait sécher au four. Le moyen est simple : on les introduit, sans les fouler, dans un sac qu'on dépose sur l'âtre d'un four après la cuisson du pain. Les coqs, les chapons surtout, portent à la queue, au croupion et sur le cou des plumes longues et minces qui servent à faire des plumeaux et des plumets qu'on vend facilement.

Conservation des œufs.

C'est une erreur généralement accréditée que de croire que les œufs pondus en août et en septembre se conservent mieux que les autres; ce sont les plus tardifs qui se conservent le mieux, surtout quand les moyens de conservation sont insuffisants, c'est-à-dire quand ils consistent à rémiser les œufs et à les serrer dans une armoire, ou dans des paniers recouverts de paille. Comme les poules pondent peu vers la fin de l'année, et que les œufs sont alors vendus plus cher, on fait, en général, sa provision dans les mois de la plus grande fécondité, c'est-à-dire en août et septembre, et, de cette habitude très-naturelle, est venu le préjugé que les œufs pondus à cette époque se conservent mieux. La vérité est qu'ils se conservent mieux que les œufs pondus antérieurement, moins bien que les œufs plus récemment pondus.

Conservation des œufs dans du son.

L'important est de les déposer dans un lieu frais et sec et de les priver d'air. On conserve plus facilement et plus longtemps

que les autres œufs les œufs non fécondés. On les met, au nombre de quatre à cinq douzaines au plus, dans un vase de terre ou dans une boîte, rangés dans de la cendre, du son ou de la sciure de bois, dont on forme au-dessus des œufs une couche très-épaisse, recouverte elle-même avec du papier.

Conservation par coagulation.

On recommande encore le procédé suivant : les œufs, rangés dans un panier à salade en fil de fer, sont plongés dans un chaudron d'eau bouillante, où on les laisse une minute seulement. Le blanc, qui se coagule à l'intérieur de la coquille, met le reste de l'œuf à l'abri de l'influence de l'air et le préserve de toute altération.

Conservation dans de l'eau de chaux.

Je crois que le meilleur moyen est de placer les œufs, par quatre ou cinq douzaines au plus, dans des vases de grès, puis de préparer un lait de chaux clair, qu'on laisse refroidir et reposer, pour le verser ensuite sur les œufs jusqu'à ce qu'ils y baignent. On couvre les pots avec du papier et un carreau, et on les met à la cave. Lorsqu'on a repris une certaine quantité d'œufs, on verse une partie du liquide qui les recouvre, afin de ne pas être obligé de plonger le bras trop avant dans l'eau pour prendre les autres œufs. Il serait mieux d'avoir de ces pots en grès dans lesquels on place la crème, et qui ont à leur base un trou d'un demi-centimètre environ; on le bouche avec une cheville de bois ou un très-petit bouchon, et, lorsqu'on veut prendre des œufs, on fait écouler l'eau par ce trou, afin de mettre à découvert ceux qu'on veut prendre; car il est désagréable de plonger la main dans l'eau de chaux, surtout lorsqu'il fait très-froid.

Quand on conserve les œufs dans l'eau de chaux, on peut faire sa provision en juin, époque à laquelle les œufs sont abondants et à bas prix.

Nécessite de mettre les œufs à l'abri de la gelée.

Il est de première importance de mettre les œufs à l'abri de la gelée. Lorsqu'ils ont été atteints par la gelée, ils se gâtent tout de suite, et parfois même ils se rompent par suite du gonflement produit par la congélation de leur matière liquide.

Usage des œufs.

Il est inutile d'énumérer les précieuses qualités des œufs; leur emploi est tellement général et si bien à la portée de toutes les conditions sociales, que leur éloge est superflu.

REVUE DE LA COLONISATION.

LA COLONISATION DE NOS TERRES INCULTES.

L'ORGANISATION des Sociétés d'Agriculture embrassant dans leur sphère l'encouragement de la mise en valeur de nos terres incultes est, croyons-nous, désirable à tous les points de vue. Dès longtemps nous l'avons suggérée, mais alors les zélés du moment était bien aise d'occuper les places de distinction créées par les Sociétés de Colonisation et notre proposition, dont le résultat n'est pas de créer de nouvelles nominations, honorifiques, n'eut pas de succès. Aujourd'hui ces sociétés sont passées à l'état de cadavres sans avoir contribué beaucoup que nous sachions au défrichement de nos forêts, tandis qu'au contraire les Sociétés d'Agriculture des comtés qui se sont mises à l'œuvre sérieusement ont obtenu des résultats considérables. Ainsi quelques concurrents ont défriché jusqu'à 45 arpents de fond pour obtenir les prix offerts. Que les 88 Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada en fassent autant et la question est résolue; sur tous les points de notre vaste territoire la hâche du colon se fera entendre.

Nous voyons avec plaisir le Comté de St. Hyacinthe et le Pionnier de Sherbrooke se rallier à notre projet; pourquoi le Nouveau Monde et les autres organes de la Presse ne discutent-ils pas cette importante question? Le temps des hautes considérations et de la Colonisation Sentimentale est passé. Aujourd'hui il s'agit d'un projet pratique dont la réalisation peut être immédiate. Que tous les amis sincères de la Colonisation s'unissent donc dans un effort commun, et dans quelques semaines le défrichement de nos terres incultes recevra l'encouragement de notre puissante organisation agricole.

Que le Courrier de St. Hyacinthe joigne la pratique à la théorie, qu'il s'adresse à la Société d'Agriculture locale pour lui faire adopter des prix pour les plus grandes étendues de terre défrichées par ses membres en dehors du Comté. Qu'il agrège à la Société d'Agriculture de St. Hyacinthe toutes les personnes désireuses de favoriser la mise en valeur des terres incultes avec l'entente que leur souscriptions seront spécialement employées à cette fin. Voilà la théorie du Courrier mise en pratique. De même pour le Pionnier de Sherbrooke. Et en étendant dans un plus grand rayon, sur un plus grand nombre de comtés voi-

sins, l'influence de leur publication, ils auront tous deux obtenu, pour le plus grand bien du pays, la réalisation du projet qu'ils recommandent.

Que tous les autres journaux fassent de même et l'opinion publique les secondera. Le Courrier de St. Hyacinthe publie à ce sujet l'excellent article qui suit :

La Colonisation d'après le Courrier de St. Hyacinthe.

La colonisation de nos magnifiques townships a été le sujet de vastes discussions, d'écrits interminables, de plans innombrables. Le patriotisme d'un grand nombre a été mis à contribution pour faire tourner vers nos terres incultes le courant de l'émigration qui se dirige depuis trop longtemps vers les États Unis. La sève de notre jeunesse s'en va alimenter l'industrie américaine, et presque toujours elle nous revient corrompue. Privée de sa meilleure force, la famille canadienne n'a que des efforts boiteux pour étendre ses ramiaux; privée du secours de ses plus vigoureux enfants, elle recule devant la tâche gigantesque du défrichement.

Tout le travail de notre patriotisme a eu pour but de suppléer à ces déflections par des encouragements spéciaux accordés aux nouveaux colons, et d'ouvrir, par là-même, de nouvelles perspectives à ceux qui tournaient déjà leurs regards vers la république américaine.

Or voyons les résultats obtenus.

L'émigration a-t-elle cessé ?

La colonisation avance-t-elle assez rapidement ?

Il faudrait être bien optimiste pour répondre affirmativement à ces deux questions:

Le résultat est quasi nul.

Et pourtant les discours, les écrits, les "Sociétés de Colonisation" n'ont pas fait défaut.—Il faut donc en conclure que le système adopté pour assurer une protection suffisante à la colonisation a été défectueux; il faut donc en conclure qu'il est urgent d'adopter d'autres moyens de secours.

Un journal bien posé suggère que l'organisation des Sociétés de colonisation soit greffée sur celle des Sociétés d'Agriculture qui au nombre de 75, organisées dans tous les comtés de la Province de Québec, ont un revenu annuel considérable et fonctionnent régulièrement, depuis 10 ans surtout, avec les meilleurs résultats pour les intérêts agricoles. Ces sociétés doivent tenir autant

au défrichement de la forêt qu'à l'amélioration de notre système de culture, et, de fait, plusieurs d'entre elles ont déjà commencé à encourager le défrichement par des prix.

Il est facile de comprendre que les Sociétés d'Agriculture possédant déjà une organisation régulière, pourraient employer avec plus de profit que les sociétés de colonisation les fonds dont celles-ci ont disposé jusqu'à ce jour; avec ces ressources additionnelles elles obtiendraient certainement une partie des résultats recherchés en vains depuis longtemps par les amis de notre nationalité.

Que les Sociétés d'Agriculture prennent en main la cause de la Colonisation, elles feront dans cette nouvelle voie le même bien qu'elles ont fait dans les sentiers déjà parcourus. Que la chambre d'agriculture devienne aussi une chambre de Colonisation, qu'elle indique dans ses rapports au gouvernement les tracés de chemins et les arpentages nécessaires au dire des sociétés locales, et peut-être aurons-nous enfin trouvé le moyen d'encourager comme de droit le déboisement des townships et de mettre une digue suffisante au courant de l'émigration vers les États-Unis.

Le Pionnier de Sherbrooke a aussi publié un article sur cette importante question.

Le Colonisation d'après le Pionnier de Sherbrooke.

Depuis quelque temps, plusieurs journaux s'occupent d'une question de la plus haute importance pour cette Province, au moment où elle entre dans la Confédération. Cette question a toujours attiré l'attention des vrais amis de la cause nationale, de tous ceux qui voient avec peine notre vigoureuse jeunesse s'expatrier, au lieu de prendre la route des cantons nouveaux, pour y former des établissements; elle a même été, à diverses époques, l'objet d'une sollicitude marquée, de la part des sociétés établies pour en étudier toutes les faces et en tirer des conclusions pratiques et avantageuses au pays. On ne saurait nier que des efforts énergiques ont été faits, pour avancer les intérêts de la colonisation. Sans parler des autres parties de la province, il suffit de connaître ce qu'étaient les Cantons de l'Est, il y a quinze ou vingt ans, pour admettre que l'on a grandement favorisé le défrichement de nos terres incultes; et par là, tempéré jusqu'à un certain point les maux de l'émigration, tout en procurant à une foule de généreux colons des établissements qui

promettent de devancer bientôt les vieilles paroisses.

Cependant, si l'on songe au chiffre de notre population actuelle, au grand nombre de compatriotes qui nous quittent pour l'étranger et surtout à l'étendue de forêts qu'il nous reste à abattre, de terrains que nous avons encore à cultiver pour la première fois, il est difficile de se dissimuler que nous avons parcouru une bien faible distance dans cette voie.

De là nous vient cet appel que la presse fait entendre de temps à autre, surtout au moment où se communique la triste nouvelle, qu'un certain nombre d'émigrants viennent d'être emportés par le flot dévastateur qui décime nos campagnes; de là aussi mille conjectures, projets de toute sorte, pour aviser au moyen de faire cesser cet état de choses regrettable. La presse fait noblement son devoir; mais malheureusement sa voix n'a point ou n'a que très peu de retentissement: ses plaintes produisent un faible écho, que les premières affaires du lendemain étouffent dans leur tourbillon; ses suggestions se brisent contre une montagne d'obstacles et d'embarras: indifférence de la masse, égoïsme du spéculateur, absorption entière du commerçant dans ses affaires, ignorance touchant les localités à établir, apathie dans la classe instruite, manque d'aide chez l'homme d'état, et une infinité d'autres causes. Puis, voyant que le mal fait du progrès, la presse indique une ressource nouvelle; elle passe encore inaperçue, ou bien on en fait seulement l'essai, sans jamais persister.

Dernièrement encore, l'on proposait de mettre les intérêts de la colonisation dans les mains des sociétés d'agriculture, prétendant que les moyens qu'elles commandent pourraient lui être d'un immense secours. Nul doute, la suggestion est bonne; mais qui nous promet que l'on montrera plus de persévérance, dans cette tentative que dans les autres? On parle aussi des octrois gratuits de terrains à faire aux colons. Tout cela est excellent. Maintenant surtout que nous avons le contrôle absolu de nos terres incultes, les difficultés qui se rencontraient dans cette voie sont à peu près aplanies. Il ne nous reste plus qu'à agir, exécuter les projets si variés formés et mis en avant, à différentes époques.

La nomination de Mr. Le-âge comme Chef au département de l'Agriculture et de la Colonisation de la Province nous fait tout espérer de l'avenir.

REVUE COMMERCIALE.

MARCHÉ DES BOIS DE CORDE.

Bois d'en Bas, longueur moyenne 2½ à 3 pieds.

Erable.....	\$6.00 à \$6.50
— mêlé.....	\$5.50
Merisier.....	\$5.50
— mêlé.....	\$5.00
Hêtre.....	\$5.00 et \$5.50
Epinette.....	\$3.25 et \$3.50
Pruche.....	\$2.50 et \$3.00
Tourbe pressée, le tonneau, livré à domicile.....	\$5.00
<i>Bois du Haut-Canada, longueur moyenne, 3 à 3½ pieds.</i>	
Erable.....	\$7.25 à 8.00
Merisier.....	\$7.25
Hêtre rouge.....	\$7.00

MARCHÉ DES CUIRS.

Cuir à semelle, No. 1, la livre	23	25	cts.
— — 2, —	20	22	
Slaughter.....	26	27	
Cuir à harnais.....	32	34	
Vache cirée, légère.....	45	46	
— — forte.....	45	47½	
Vache à grain.....	46	48	
Buff..... le pied.	15	16	
Pebble.....	15	16	
Patent.....	18	20	
Vache fendue..... la livre.	25	33	
Veau ciré, léger.....	65	70	
— — lourd.....	75	80	
Peaux de mouton.....	25	33	
Peaux Vertes.			
Peaux vertes, inspectées.....	9½	00	
— — salées.....	10	10½	

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

	s.	d.	s.	d.
Farine de blé, par 100 lbs.....	19	6	à	20
Farine d'avoine.....	13	6	à	14
Farine de blé d'inde.....	12	0	à	12
Farine de sarrasin.....	11	0	à	11
Orge nouvelle, au minot.....	3	0	à	3
Pois.....	4	6	à	5
Avoine par 40 lbs.....	3	3	à	3
Sarrasin.....	3	3	à	3
Blé d'inde (Canada) ..	5	0	à	5
Seigle.....	0	0	à	0
Graine de Chanvre.....	0	0	à	0
Graine de Mil.....	5	6	à	8
Dindes (vieux) au couple.....	6	0	à	0
Dindes (jeunes) au couple.....	0	0	à	0
Oies (vieilles) au couple.....	0	0	à	0
Oies (jeunes) au couple.....	4	0	à	6
Canards, au couple.....	2	0	à	3
Canards (sauvages).....	1	6	à	2
Poules.....	2	0	à	2
Poulets.....	1	3	à	2
Pigeons domestiques.....	1	6	à	1
Tourtes à la douzaine.....	0	à	0	0
Lièvres.....	0	0	à	1
Bœuf à la lb.....	0	4	à	0
Lard à la lb.....	0	6	à	0
Mouton à la lb.....	0	4½	à	0
Agneau au quartier.....	2	6	à	5
Veau à la lb.....	0	6	à	0
Beurre frais à la lb.....	1	0	à	1

Beurre salé à la lb.....	0	8	à	0	10
Patates (nouvelles) au sac....	3	0	à	3	6
Navets.....	0	0	à	0	0
Oignons au minot.....	2	6	à	3	0
Sucre d'érable à la lb.....	0	5	à	0	5½
Sirop d'érable au gallon.....	0	0	à	0	0
Miel à la lb.....	0	6	à	0	7
Saindoux à la lb.....	0	8	à	0	9
Œufs frais à la douzaine.....	0	10	à	1	0
Haddock à la lb.....	0	3	à	0	4
Harrengs frais à la lb.....	0	0	à	0	0
Saumon frais à la lb.....	0	0	à	0	0
Perdrix, au couple.....	2	6	à	3	0
Bœuf par 100 lb.....	\$7.50	à	\$8.00		
Lard frais par 100 lbs (préparé)	\$6.50	à	\$7.50		
Pommes au baril.....	\$2.00	à	\$3.00		

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1ère qualité par 100 lbs.....	\$6	à	7
“ 2e et 3e qualité.....	4	à	5
Vaches à lait.....	25	à	30
“ extra.....	30	à	50
Veaux, 1ère qualité.....	9	à	12
“ 2e qualité.....	6	à	9
“ 3e qualité.....	3	à	6
Moutons, 1ère qualité.....	4	à	5
“ 2e qualité.....	3	à	4
Agneaux, 1ère qualité.....	2½	à	3½
“ 2e qualité.....	4	à	8
Cochons, 1ère qualité par 100 lbs...	7	à	8
“ 2e qualité.....	5	à	7
Foin, 1ère qualité par 100 lbs.....	6	à	7
“ 2e qualité.....	5	à	7
Paille, 1ère qualité.....	5	à	7
“ 2e qualité.....	4	à	5

MARCHÉ DES PRODUITS DE MONTREAL.

Prix quotidiens empruntés au Rapport Officiel de l'après-midi du Secrétaire de la Halle aux Blés.

Montréal, 7 Novembre.

Le marché de la farine présente cette avant-midi un aspect plus riant, et l'on rapporte que quelques qualités de superfines ont donné des prix exceptionnels. Les ventes rapportées sont les suivantes: 2600 barils de superfine ordinaire blé du Canada par lots de 200 à 300 barils, \$7.05, \$7.07½ et \$7.40; plusieurs lots de 100 barils de farine forte de boulangerie à \$7.15, \$7.20 et \$7.25. Quelques ventes de qualités inférieures, dont \$6.25 pour superfine No. 2. Deux lots de farine en sac ont donné \$3.40.

Farine d'avoine par baril de 200 lbs— nominale de \$5.60 à \$5.75.

Blé par minot de 60 lbs.—Une cargaison de Chicago 16,000 minots a donné \$1.50.

Pois par minot de 60 lbs—calme; dernières ventes de 97½ à 98cts par 66 lbs.

Avoine par 32 lbs.—Un lot de 500 minots, a donné 39½cts.

\$1,000,000 EN MONTRES !

En vente d'après le système populaire d'un seul prix, donnant à chaque personne une jolie et excellente montre, pour la modique somme de dix piastres, sans égard à sa valeur, payable que si l'on est parfaitement satisfait.

100 Montres d'or [Hunting].....	250 à	1,000
100 do do [boitiers magiques].....	200 à	500
100 do pour dames en émail.....	100 à	300
200 [Hunting] chronomètres.....	250 à	300
200 do d'or patentes anglais.....	200 à	250
300 do d'or, Duplex [Hunting].....	150 à	200
500 do d'or, américaine do.....	100 à	250
500 do d'argent [Hunt. Levers].....	50 à	150
500 do d'argent [do Duplexes].....	75 à	250
1000 do d'or pour dames.....	50 à	250
1000 do d'or [Hunting Lepines].....	50 à	75
1000 do de toutes sortes.....	50 à	100
2500 do d'argent [Hunting].....	25 à	50
5000 do assorties de toute espèce.....	10 à	75

Par cette arrangement une personne peut avoir pour \$10, une montre qui peut en valoir \$1000. Il n'y a aucune partialité. Nous désirons nous défaire immédiatement du superbe stock ci-dessus décrit. Des certificats nommant les articles sont mis sous enveloppe scellés et bien mêlés. Les porteurs ont droit aux articles mentionnés sur leurs certificats en payant \$10, quand bien même que une montre vaudrait \$1,000 ou moins. Le retour d'aucun de nos certificats donne droit à l'article y mentionné sur paiement sans égard à sa valeur, et comme pas un seul article inscrit sur les certificats ne vaut moins de \$10, il est facile de se convaincre de suite que ceci n'est pas une Lotterie, mais une transaction honnête et légitime, à laquelle le plus dédaigné peut participer sans aucune crainte.

Un simple certificat est envoyé par la poste (affranchi) sur réception de 25 cts., cinq pour \$1, onze pour \$2, trente-trois et un joli montre pour \$15. Pour les agents et ceux qui sont sans occupation, c'est une bonne occasion de faire de l'argent. C'est une affaire conduite légitimement et dûment autorisée par le gouvernement et ouverte à la plus scrupuleuse surveillance.

Essayez-nous.
WRIGHT, BRO. & CIE.,
 Importateurs,
 161, Broadway, New-York.

R. R. R. PILULES.

PILULES DU DR. RADWAY.—Dose.— Pour régulariser le foie, l'estomac, les entrailles, et pour promouvoir la digestion, **UNE PILULE le SOIR**; pour les maladies obstinées et chroniques, 4 à 6 les 24 heures.

LES PILULES DU DR. RADWAY SONT COMPOSEES D'EXTRAITS VEGETAUX, d'une gomme sucrée et forment la meilleure, la plus prompte et la plus sûre médecine purgative, apéritive, anti-bilieuse et cathartique connue à la science médicale.

Une seule des pilules du Dr. Radway contient plus du principe actif de guérison et agit plus vite sur le Foie, les Entrailles, &c., que quatre ou six des Pilules purgatives cathartiques ordinaires qu'on vend sous différents noms, ou que dix grains de blue-mass.

VERAI COMFORT POUR LES PERSONNES AGEES ET AUTRES AFFLIGES DE LA CONSTIPATION ET DE LA PARALYSIE DES ENTRAILLES.

UNE A TROIS DES PILULES DU DR. RADWAY toutes les 24 heures assureront une évacuation régulière des entrailles. Des personnes qui pendant vingt ans n'avaient eu d'un fonctionnement naturel et agréable ont été obligées de recourir aux injections ont été guéries par quelques doses des Pilules de Radway.

MACHINES A TRICOTER.

Une Paire de Bas Tricotée dans UNE DEMI-HEURE.

Ces machines sont manufacturées par la Compagnie
Dulton Knitting Machine Company,
 259 BROADWAY, N. Y.

Pour agences et circulaires décrivant la machine à tricoter, s'adresser à
JAS. BOOGS,
 Secrétaire.

ECONOMIE DE \$100 PAR ANNEE

Pour toute famille qui possèdera une boîte de Remède Homéopathique du Docteur Humphrey. Avec ce remède vous pouvez guérir les neuf-dixièmes de toutes les maladies qui peuvent attaquer la famille, en vous épargnant aussi les souffrances, les pertes de temps et les comptes du médecin. Le prix est de \$10 et la Boîte Homéopathique est envoyée franc de port par express sur réception de ce montant. Adressez:

HUMPHREY'S
HOMEOPATHIC MEDICINE, CO.,
 562, Broadway, New York.

MACHINE A FABRIQUER LES BRIQUES DE SWORD.

\$1 LE 1,000 BRIQUES.

La terre est mise directement du sol dans la machine sans préparation.
 S'adresser pour les circulaires à la Compagnie "Pittsburgh Brick Machine Manufacturing Company,"
 359, Liberty Street,
 Pittsburgh, Pa.



LE COUSSIN ELASTIQUE BREVETE.

Les éleveurs et propriétaires de chevaux sont tous intéressés dans une nouvelle invention connue sous le nom de "Coussin Elastique Breveté de Hall," pour la protection du pied du cheval. Il est fait en gutta-percha et empêche les pierres de se loger dans le pied, ainsi que la neige en hiver. Le Coussin Elastique peut être disposé de manière à empêcher un cheval de se tailler. Les pieds sensibles s'en trouveront très-bien surtout sur les routes macadamisées et dures. Plusieurs maladies du pied peuvent être ainsi guéries par l'emploi du Coussin Elastique. S'adresser à l'Agence générale,

HALL & MORSE,
 93 Grande Rue St. Jacques, Montréal.
 Les gravures que nous publions font parfaitement comprendre l'emploi du Coussin Elastique.



VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL.

Les passagers seront enregistrés pour Londonderry et Liverpool.
 Les Billets de retour sont accordés à des prix réduits.

La ligne de la maille de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe.

AUSTRIAN... 2700 Tons..	Captain Aiton.
NESTORIAN... 2700 do ..	Lt. Dutton, R.N.R.
MORAVIAN... 2650 do ..	Captain Wylie.
PERUVIAN... 2600 do ..	Capt. Ballantine.
HIBERNIAN... 2494 do ..	Capt. Brown.
N. SCOTIAN... 2500 do ..	Capt. Allan.
N. AMERICAN... 1784 do ..	Capt. Kerr.
BELGIAN... 2400 do ..	Capt. Grange.
DAMASCUS... 1600 do ..	Capt. Watt.

1 MEILLEUR QUE 10.

SARSAPAREILLE!
 Le principe curatif de la Sarsapareille entre pour une large part dans la composition du

RESOLUTIF R. R. R.

Une bouteille du Résolutif vaut mieux que dix grandes bouteilles de la Sarsapareille.
 Le Résolutif R. R. R. guérit avec une rapidité étonnante chaque forme de maladie chronique, scrofuleuse ou de la peau, et extermine toute la corruption du système humain.

Le Résolutif Rénovateur, si on l'emploie dans les Maladies suivantes, guérira positivement le patient dès:
 Maladies de la Peau, Carie des Os, Humeurs dans le Sang, Maladies Constitutionnelles, Chroniques et Scrofuleuses, Scrofules, Fièvres, Ulcères, Erysipèles, Rachitisme, Calvitie, Maux de Jambes, Chancres, Tumeurs Glandulaires, Tumeurs Blanches, Furoncles, Nodules, Maux d'Oreilles, Maux d'Yeux, Ecoulements des Oreilles, Ophtalmie, Gale, Débilité Constitutionnelle, Décadence du Corps, Eruptions de la Peau, Boutons et Pustules, Tumeurs, Affections Cancéreuse, Dyspepsie, Névralgie, Rhumatismes, Gouttes Chroniques, Maladies des Rognon, de la Vessie, de l'Urethre, Resserresments, Difficulté d'urine, etc.

Humeurs et Maux de toutes Sortes.
 Les Dames trouveront en quelques jours un grand soulagement dans ce remède et par conséquent la guérison.—Prix, \$1 la bouteille—6 bouteilles pour \$5.—A vendre par les pharmaciens—87 Maiden Lane, N. Y. et 439 rue St. Paul, Montréal.

R. R. R.

90 sur 100

DES MORTALITES qui arrivent annuellement, sont causées par des maladies que l'on peut prévenir et dont la plus grande partie seraient exterminées et chassées du système en quelques heures, si le **Récupérateur Rapide** ou les **Pilules de Radway** (suivant le cas) étaient administrées quand on s'aperçoit de quelque douleur, malaise ou légère maladie. La douleur, qu'elle qu'en soit la cause, est presque immédiatement guérie par le Récupérateur Rapide. Dans les cas de choléra, diarrhée, crampes, spasmes, colique bilieuse, et de fait toutes douleurs, maux et infirmités soit dans l'estomac, les entrailles, la vessie, les rognons ou les jointures, les muscles, les jambes, les bras, le rhumatisme, la névralgie, la fièvre et l'ague, le mal de tête, le mal de dents, etc., etc., cèdent en quelques minutes à l'influence adoucissante du Récupérateur Rapide.

Pour les Rhumes soudains, les Toux, l'Influenza, la Diphtérie, l'Enrouement, le Mal de Gorge, le Frisson, la Fièvre et l'Ague, les Douleurs Mercurielles, la Fièvre Scarlatine, prenez de quatre à six Pilules de Radway ainsi qu'une cuillerée à thé du Récupérateur Rapide dans un verre d'eau chaude, adoucie la tête et l'estomac, avec du Récupérateur Rapide (si vous avez l'Ague ou la Fièvre intermittente lavez aussi les reins) et le lendemain matin vous serez guéri.

Prix du R. R. R., 50 centins la bouteille. A vendre par les pharmaciens, les marchands de la campagne et les épiciers.

RADWAY & CIE.,
 87 Maiden Lane, New York,
 439 Rue St. Paul,
 Coin de la Rue St. François-Xavier,
 Montréal.



**TAUREAU COURTES CORNES
PUR-SANG.**

Baron Renfrew, rouge et blanc, âgé de 3 ans avec généalogie complète, premier prix des taureaux d'un an, à la dernière Exposition Provinciale Agricole de Montréal, acheté du célèbre éleveur John Snell, Haut-Canada, sera vendu à des conditions faciles par le propriétaire.
D. MCKINNAN,
Bute, P. O. Mégantic—Québec.



**DEMI-SANG PERCHERON
CANADIEN.**

Un éleveur du Haut-Canada, désire acheter deux juments Canadiennes saillies par un étalon Percheron. Ces juments devront être noires ou rouges, et âgées de 4 à 6 ans. S'adresser à
J. PERRAULT,
Directeur de la Revue Agricole, Montréal.



REPRODUCTEURS PUR SANG.

AVENDRE,

6 Veaux Courtes-Cornes de 6 à 10 mois.
30 Béliers d'un an Leicester, Costwood et Lincolnshire, pesant de 250 à 320 livres.
30 Porcelets Berkshire améliorés, 2 à 4 mois.
Catalogue du troupeau Courtes-Cornes envoyé sur demande.
JOHN SNELL,
Edmonton, P. O., Ontario.

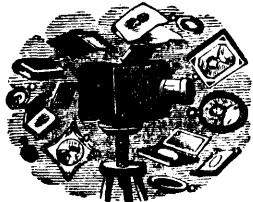
**COMPAGNIE D'ASSURANCE DITE
COMMERCIAL UNION.**

Bureau Principal—19 et 20, Cornhill, Londres, Angleterre.
Bureaux de la Succursale—385 et 387, Rue S. Paul, Montréal.
CAPITAL. \$12,500,000 ou £2,500,000 Sterlg.
FONDS DEPOSES EN CANADA\$50,000

DEPARTEMENT CONTRE LE FEU.
Assurance accordée sur les Effets de Ménage et les articles de commerce à taux modérés.
DEPARTEMENT SUR LA VIE.
Le succès de ce département est sans précédent, vu que, après avoir payé les pertes et dépenses, il est resté entre les mains des Syndics 90 par cent des primes reçues.

MORLAND, WATSON & CIE.,
Agents Généraux pour le Canada.
FREDERICK COLE, Secrétaire.
A. TELLIER, Sous-Agent.

**ATELIER DE PHOTOGRAPHIE
CANADIEN.**



PAR A. BAZINET & CIE.,
Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent,
VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE,
MONTREAL.

FACULTE DE DROIT

DE L'UNIVERSITE DU COLLEGE VICTORIA.
Professeurs.—Droit Civil—L'Hon. A. A. Dorion.
Droit Public et International—J. Doutre, Bâtonnier du Bureau de Montréal.
Droit Criminel—William Hastings Kerr.
Droit Commercial—John Adams Perkins, M. A. et B. C. L.
Procédure Civile—G. Doutre, B. C. L., Secrétaire du Barreau de la Province de Québec
Droit Romain—C. A. Geoffroy, B. C. L.
Les Diplômes confèrent les degrés de la Faculté de droit de l'Université. Les Cours de l'année 1867-68 commenceront le 4 Novembre prochain dans les salles de l'Institut-Canadien, No. 111, Rue Notre-Dame, et se termineront le 12 Avril prochain.
S'adresser à
J. A. PERKINS,
Secrétaire de la Faculté.



**ECOLE D'AGRICULTURE
DE L'ASSOMPTION.**

L'Ecole d'Agriculture de l'Assomption est ouverte depuis le

1er OCTOBRE.

Il y a 10 demi-bourses de \$50 disponibles.



LA ROYALE,

Compagnie d'Assurance sur la VIE et sur la PROPRIETE.

CAPITAL.....£2,000,000 Stg.
REVENU ANNUEL PLUS DE...£700,000 Stg.

Edifices et toute espèce de propriétés assurées contre les pertes et les dégâts causés par le feu, à des conditions avantageuses.
Polices d'Assurance sur la Vie émanées à des conditions très-favorables. Aucune prime supplémentaire pour services militaires dans la défense du pays, non plus que pour traverser l'Océan.

Reclamations réglées avec promptitude.
H. J. BOUTH, Agent.
J. L. BRACLET,
Assist. Gérant, Départ. Français.

ARBRES FRUITIERS.

Le Soussigné offre en vente à sa Pépinière à Portneuf, une grande variété de Pommières de 3 à 4 ans de greffe, tels que: Baldwin, Astracan rouge, Roxbury, Russett, Alexandre, R. I. Greening, Sibéries rouges, jaunes, etc. PRIX: 40 centins le pied; \$4 la douzaine.
Aussi Pruniers, Groseilliers, Framboisiers, Fraisiers, etc.—Demandez le Catalogue.
Toute demande expédiée par la poste recevra une prompte attention.
Les arbres convenablement étiquetés et soigneusement encaissés, sont expédiés par vapeur ou chemin de fer, suivant qu'on le demande.
Aussi, une grande variété de PLANTS DE FLEURS vivaces.

LOUIS MORISSET,
Pépiniériste.

**COMPAGNIE AETNA
D'ASSURANCE SUR LA VIE.**

Cette Compagnie, créée en 1820, offre des avantages particuliers aux personnes désireuses d'assurer leur vie.
Les profits sont considérables, et diminuent de moitié les paiements annuels.—Les profits sont payés annuellement aux assurés et non pas aux décès comme cela se pratique par plusieurs compagnies.—BUREAU: Coin voisin du Bureau de Poste.

L. PEDLAR & CIE.,
Agents Généraux.



**LE CATALOGUE DES
GRAINES DE FLEURS CHOISIES**

DE GEORGE SHEPPERD, MONTREAL,
Comprenant toutes les variétés nouvelles et populaires destinées à l'embellissement des jardins et des serres.

Les Graines Potageres comprennent toutes plantes dont la culture est désirable pour l'alimentation de la famille.

Les Grains et Graines des Champs se composent de toutes les variétés qui ont jusqu'à ce jour donné la plus grande satisfaction.

Fleurs Naturelles Desséchées. Importées pendant le mois de Novembre, elles forment d'élégants bouquets, des couronnes et de charmants paniers.—Demandez le Catalogue.

**\$2.50 LES 100 LIVRES.
Superphosphate Canadien.**

IMPORTANT POUR LES CULTIVATEURS.

2,000 livres de Superphosphate Canadien équivalent à 200 voyages de bon Fumier.

Cet engrais est facile à employer et donne d'Excellentes récoltes au plus bas prix possible.

Les cultivateurs peuvent obtenir cet engrais chez les marchands où ils sont dans l'habitude de faire des affaires.

E. L. SNOW,
Manufacturier,
MONTREAL.



**MAGASIN DE
GRAINES DE SEMENCES**

Au-dessus du Marché Ste. Anne,
MONTREAL.

Instruments Aratoires—(Grains de semences, Graines de Fleurs et de Jardin)—(Graires, Superphosphates et autres engrais artificiels).
Le soussigné ayant maintenant un vaste magasin, est prêt à fournir les meilleurs grains de semence, ainsi que les machines à faucher, à moissonner et à battre.

WM. EVAN,
Grainetier de la Chambre d'Agriculture du Bas-Canada.

RUCHES ET ABEILLES.

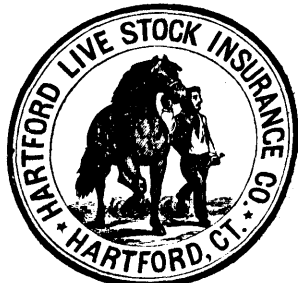
A la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, j'ai entrepris de faire manufacturer les Ruches qui semblent le mieux adaptées à notre climat et dont je peux sans hésitation recommander l'ouvrage.

LA RUCHE DE L'AMATEUR,

En bois et en Paille combinées et Cadres mobiliers; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de Bois et de Paille combinées de mon invention, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme ou cultivateur. S'adresser par lettre ou personnellement à THOS. VALIQUET, Agr.

Ferme aux Abeilles à St. Hilaire.



Assurer toutes espèces d'animaux contre la mort et le vol.

A. R. BETHUNE, Agent, Montreal.